

7 JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

VITRÉ
COMMUNAUTÉ
Pas zen sur le ZAN

COMMERCE
Le dynamisme de Vannes

N° 5179

27 mai 2023
Prix : 2 €
7jours.fr

AU **NOM** DES **PERES**

Jérôme
Jouadé
chef du restaurant
La Table des Pères

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

TOURNY MEYER

ACTIONNE LES ROUAGES.

Au coeur du renouvellement urbain et d'un monde en pleine mutation, nos équipes vous épaulent dans la réalisation de vos projets en immobilier d'entreprise et commercial.

BUREAUX
LOCAUX D'ACTIVITÉS
ENTREPÔTS
LOCAUX COMMERCIAUX
HÔTELS

Tourny
Meyer.

Conseil en
IMMOBILIER
d'AVENIR



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne,
N° 5179

ÉDITÉ PAR « 7jours »

SAS au capital de 54 000 €

SIÈGE SOCIAL :

1 rue la Chalotais, 35000 RENNES

TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr

E-MAIL : redaction@7jours.fr

ADRESSE POSTALE : BP 8033

35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Guillaume LALAU

DIRECTRICE :

Olivia CLAUDEVILLE

RÉDACTRICE EN CHEF :

Laora MAUDIEU

JOURNALISTES :

Karine BARBÉ

Djamel BENTALEB

Suzanne BRUNEAU

DIRECTION ARTISTIQUE :

David PEYS

MAQUETTISTE :

Steven ISRAEL

PUBLICITÉ :

Olivia CLAUDEVILLE

ANNONCES LÉGALES

& ABONNEMENTS :

Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÈRE

annoncelegale@7jours.fr

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 1 83943

ISSN 2025-6078

RCS Rennes 589 200 344

IMPRESSION :

Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées

Dépôt légal à parution

HEBDOMADAIRE : Parution le samedi

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 2 €

ABONNEMENT 1 AN : 58 €

(TVA incluse) : couplage journal + site internet.

Membre de RésosHebdoCo.



Actualité p/04

- Étude : cambriolages en Bretagne
- Lancement French Care
- Carnets
- Vitré dynamique économique

Économie p/10

- Brèves
- Tourisme en Bretagne
- ADN Ouest
- Six fois Sept
- Bâtiment
- Commerce à Vannes

Focus p/20

- Jérôme Jouadé, chef de la Table des Pères

Expertise p/26

- Manif : quels recours pour les commerçants ?

Art de vivre p/29

- Brèves
- Musée de la Compagnie des Indes à Lorient
- Musée Christian Dior à Granville

Annonces légales p/34



Cambriolages

Un logement sur 250 visé en 2022



Selon l'INSEE, la Bretagne a connu une augmentation significative des cambriolages en 2022, avec un total de 8 160 infractions enregistrées. Bien que le taux régional de 4,2 cambriolages pour 1 000 logements reste inférieur à la moyenne nationale, la hausse dépasse les niveaux d'avant la crise sanitaire.

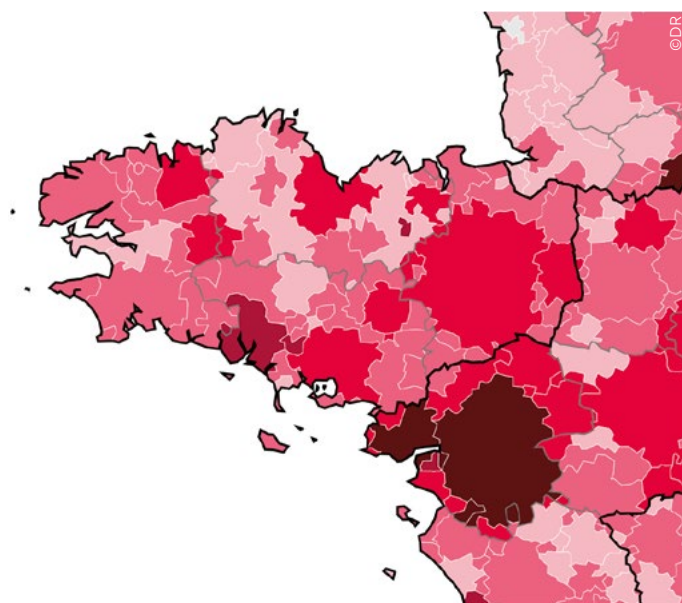
Après trois années de déclin et une année de stagnation, le nombre de cambriolages a brusquement augmenté en Bretagne en 2022. Si ce sursaut après la période épidémique se manifeste dans toute la France (+11,4% hors Mayotte), il est cependant bien plus important en Bretagne (+2 370 faits enregistrés, soit +41,1%). L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan se démarquent en contribuant le plus fortement à cette croissance, avec des augmentations respectives de +49,9% et +45,0% entre 2021 et 2022. Néanmoins, cette tendance à la hausse se fait également ressentir dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, avec une augmentation d'environ 32,5% dans ces deux départements.

Les Côtes-d'Armor légèrement moins touchées

Les départements bretons présentent peu de disparités en termes de taux de cambriolage : 3,4% dans les Côtes-d'Armor, 3,7% dans le Finistère et 4,7% en Ille-et-Vilaine comme dans le Morbihan. Dans la région, huit habitants sur dix vivent dans une commune où le taux de cambriolage pour 1 000 logements est inférieur à la moyenne nationale. Les communes avec un niveau de vie inférieur à 19 700 € par an affichent quant à elle un taux de cambriolage de 3,0%, tandis que celui-ci atteint 5,7% dans les communes où il est supérieur à 24 000 €.

Lorient particulièrement ciblée

L'aire d'attraction de la ville de Rennes regroupe 18,9% des logements de la région, mais elle concentre 1/4 de tous les cambriolages commis en Bretagne. Un taux de cambriolage de 5,4% légèrement inférieur à celui des autres grandes villes françaises. En revanche, l'aire d'attraction de la ville de Lorient, avec une population de plus de 200 000 habitants, affiche le taux de cambriolage le plus élevé de la région, atteignant 6,4%.



Nombre de cambriolages pour 1 000 logements



Source : SSMSI, base communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie ; Insee, recensement de la population 2019.

La Bretagne occupe la 11^e position parmi les 17 régions françaises les plus touchées par les cambriolages (hors Mayotte).

French Care Lancement de l'antenne bretonne

Les Acteurs de la French Care se sont réunis dans les locaux du Pool à **Rennes** début mai pour le premier rendez-vous officiel du mouvement en Bretagne. L'événement était organisé par le groupe rennais Hoppen, nommé ambassadeur du réseau régional.

La French Care est le mouvement des acteurs français de la santé. Il est porté par Bpifrance et l'association des Acteurs de la French Care, qui regroupe des organisations privées et publiques de la filière de la santé en France. La communauté doit permettre de créer des synergies entre les entreprises, les institutionnels et les associations partout dans l'hexagone pour en finir avec le travail en silo. L'objectif : « *promouvoir et développer l'excellence en santé en favorisant les échanges par l'organisation d'événements, la production de ressources d'analyse économique et le développement des réseaux* ».

Pour le lancement de la déclinaison bretonne, le groupe rennais Hoppen, choisi comme ambassadeur des Acteurs de la



Sébastien Duré, DG du groupe Hoppen



French Care Bretagne, avait organisé une matinée sur le thème « *Quel futur de la santé en Bretagne ? Enjeux et regards croisés* ».

Le Pr Antoine Tesnière, directeur général de PariSanté Campus et président des Acteurs de la French Care, ainsi que Véronique Anatole Touzet, directrice générale du CHU de Rennes, ont ouvert les échanges. Innovation en santé, qualité du parcours patient, collaboration ville-hôpital, maillage territorial, de nombreux sujets ont été posés sur la table. La session a réuni des acteurs tels que Biotech Santé Bretagne, la Ville de Rennes, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, le Pôle Saint-Hélier, GCS e-Santé Bretagne, MaPUI Labs ou encore l'Ehpad Karsalic de Guingamp.

« *Cette matinale de lancement a confirmé l'intérêt et la volonté des acteurs de l'écosystème breton de la santé de s'impliquer, via les Acteurs de la French Care, de manière collaborative pour trouver ou accélérer à travers des synergies innovantes. Et cela pour mieux accompagner le parcours de santé du citoyen dans son intégralité, tout en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque territoire de Bretagne* », Sébastien Duré, DG du groupe Hoppen, qui propose des services d'accompagnement lors de parcours d'hospitalisation.

La suite doit donner lieu à la naissance de comités de concertation pour identifier les besoins des acteurs de l'écosystème breton et bâtir des dispositifs collectifs pour y répondre.



Hommage

Décès de Jean-Marc **Gandon** président et fondateur de Biotrial

Après des études de pharmacie à l'université Rennes 1, Jean-Marc Gandon avait fondé en 1989 un centre de recherche médicale spécialisé dans les essais cliniques de médicaments, Biotrial. Son entreprise rennaise employait 200 personnes et s'était aussi développée à l'international, en particulier en Amérique du Nord. Président de Bretagne Innovation pendant plusieurs années, Jean-Marc Gandon fut également président de la Fondation Rennes 1 ainsi que d'ID2Santé. Il s'est éteint à l'âge de 61 ans des suites d'une maladie. Dans un communiqué, Loïg Chesnais-Girard, président du conseil régional, a salué « *un visionnaire qui a beaucoup œuvré pour la Bretagne* » et a rendu hommage « *à la mémoire et à l'action d'un homme passionné, discret et doté d'un grand sens du collectif ; un homme que j'avais toujours plaisir à retrouver pour poursuivre nos discussions amorcées il y a plus de 10 ans déjà.* »



Notaires d'Ille-et-Vilaine

François-Éric **Paulet** réélu avec une nouvelle équipe

La composition de la chambre départementale des notaires d'Ille-et-Vilaine a été renouvelée à l'issue de l'AG qui s'est tenue à Rennes mi-mai.

Président : **François-Éric Paulet** (Rennes)
Vice-président : **Thomas L'Ollivier** (Rennes)

1^{er} syndic : **Karine Patard** (St-Méen-le-Grand)
2^e syndic : **Pascal Ody** (La Guerche de Bretagne)
3^e syndic : **Béatrice Vachon** (Montfort/Meu)
4^e syndic : **Jean-Édouard Bouedo** (Plélan-le-Grand)

Trésorier : **Alban Sibillotte** (Mordelles)
Trésorier adjoint : **Béatrice Bodin** (Vitré)

Secrétaire : **David Sèche** (Dol de Bretagne)
Secrétaire adjointe : **Florence Hupel-Delamarre**
(Corps-Nuds)

Rapporteurs : **Virginie Bloas** (Rennes).
Coralie-Alexandra Cornuault (Montgermont)

Membres : **Gwenolé Caroff** (Redon) ;
Frédéric Cheylat (Orgères) ;
Annabelle Gennot-Caille (Vitré) ;
Damien Guéguen (Rennes) ; **Fabrice Janvier**
(St-Méloir-des-Ondes) ; **Sébastien Miet**
(Cesson-Sévigné) ; **Gatien-Marie Pinguet**
(Guichen) ; **Caroline Remilly** (Saint-Grégoire) ;
Stéphanie Rivé (Rennes).



Daunat

Gonzague **Le Roux**
nommé directeur
commercial et
marketing clients

Daunat, filiale du groupe rennais Norac spécialisée dans la fabrication et commercialisation de produits de snacking et desserts, annonce la nomination de Gonzague Le Roux au poste de directeur commercial et marketing client. Après 12 ans au sein de la société, il rejoint le comité exécutif. Il était depuis 2017 directeur commercial du réseau restauration hors domicile de Daunat après avoir été directeur des enseignes GMS. « *Son leadership, sa vision et sa connaissance du marché seront autant d'atouts pour continuer de développer notre marque sur les différents réseaux afin de maintenir Daunat leader de la croissance du marché snacking en 2023, dans la continuité de 2022* », a fait savoir la marque. Avant son entrée chez Daunat, Gonzague Le Roux a évolué au sein du groupe Lactalis pendant une dizaine d'années à des fonctions commerciales également.



Bpifrance

Frédéric **Guibert**
nommé délégué
territorial Ille-et-Vilaine
- Côtes-d'Armor

Diplômé de Sciences Po Toulouse, Frédéric Guibert débute sa carrière en 2003 au sein du Pôle de compétitivité UP-TEX en tant que chargé d'affaires. Il intègre Bpifrance en 2011 en tant que chargé d'affaires Innovation à la Direction régionale de Lille, avant de devenir délégué Innovation à Rennes en 2015. Depuis 2020, il est directeur Création et Entrepreneurat au sein de la Direction des Partenariats régionaux, Création et Action territoriale au siège, à Maisons-Alfort (94). Il occupe ce poste jusqu'à sa nomination en tant que délégué territorial Ille-et-Vilaine - Côtes-d'Armor au sein de la Direction régionale de Rennes. Il remplace Anne Cornet, nommée directrice régionale Bpifrance Orléans.

L'ombre du ZAN sur le « miracle vitréen »

Par Suzanne Bruneau

L'industrie représente 40 % des 26 467 emplois privés, de ce bassin qui engrange un des taux de chômage les plus bas de France (3,7%). Le pays de **Vitré**, aux 81 000 habitants, jouit d'une position géographique stratégique qui permet de relier toute la Bretagne ou l'Île-de-France sur la journée. D'où l'attrait des industriels et les logisticiens à s'y implanter. Les acteurs locaux parlent même de « *miracle vitréen* ». Isabelle Le Callenec, élue à la présidence de Vitre Communauté en 2020 et figure de la droite bretonne, revendique une proximité avec les entreprises. Elle s'inquiète des impacts de la mesure ZAN (Zéro Artificialisation Nette) sur le développement de ces acteurs économiques.



Dans les bureaux de Vitre Communauté, les anglicismes ne sont pas récusés. Le territoire se veut « *business friendly* », selon les mots d'Isabelle Le Callenec, présidente de Vitre Communauté et conseillère régionale. Sous la coupe, de Pierre Méhaignerie, ancien ministre et maire de Vitré de 1977 à 2020, de nombreuses entreprises ont choisi le territoire vitréen pour s'installer. Parmi les 2 373 sociétés présentes dans les 46 communes de l'agglomération, on retrouve des acteurs économiques de premier ordre tels que Thalès, Agromousquetaires, Lactalis, Okwind, STEF, Serviphar, Webhelp, Ateliers de Vitré ou Vandemoortele. 40 % de ces industriels relèvent du secteur agroalimentaire.

Un des taux
de chômage
les plus bas
de France : 3,7%

Frédéric Mellier, directeur du développement économique et de l'emploi de Vitre Communauté depuis deux ans et Isabelle Le Callenec, maire de Vitré et présidente de Vitre Communauté.



« Nous faisons dans la dentelle »

« Nous avons encore un peu de foncier disponible au nord et au sud du territoire, un an et demi d'avance. Rien en bord de rocade. Nous ne cherchons pas de porteurs de projets, ils sont déjà là. Le développement endogène, extension et déménagement, connaît un rythme soutenu. Pour y répondre, nous faisons dans la dentelle », souligne Frédéric Mellier, directeur du développement économique et de l'emploi de l'agglomération. Un constat qu'Isabelle Le Callenec complète : « Aujourd'hui nous travaillons sur le développement de cinq projets locaux qui créeraient un millier d'emplois. Par exemple, DS Armorique a un projet d'extension de 1 500 m² qui générerait 160 emplois supplémentaires. »

Économie circulaire à la ZA du Haut-Montigné

« L'écologie, il y a ceux qui en parlent, et ceux qui la font », lance Isabelle Le Callenec. Elle en veut pour preuve les synergies en cours entre les entreprises de la zone d'activités (ZA) du Haut-Montigné à Torcé. « Les émissions des uns peuvent devenir les matières premières des autres. Cette approche favorise ainsi une économie circulaire et durable. Avec les entreprises, nous travaillons à la production conjointe d'électricité dans la zone, en circuit court. Une étude a démontré que l'énergie produite pouvait être entièrement consommée, et ce, à un tiers du prix actuel. Par ailleurs, la question de la consommation d'eau est également prise en compte, compte tenu de la présence de trois poids lourds du secteur de l'agroalimentaire dans la ZA (Geldelis, Vandemoortele et Lactalis, ndlr). Nous espérons modéliser la démarche pour les zones neuves et les prochaines requalifications. » Une initiative saluée par Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, lors de sa venue en Ille-et-Vilaine en avril.

« ZAN : nous demandons que l'industrie soit sortie du calcul »

Mais une ombre plane : la démarche ZAN, qui vise à cesser l'artificialisation des sols à l'horizon 2050. Si la mesure prévoit la possibilité de compenser les constructions, une inquiétude persiste : comment traduire le ZAN dans les politiques publiques et comment maintenir (ou renforcer, c'est selon) l'attractivité du territoire sans construire sur des terrains vierges ? Isabelle Le Callenec en témoigne : « Cette décision fait fi de tous les efforts déjà déployés par les chefs d'entreprise, les organisations patronales et la fédération française du bâtiment. Il faut faire confiance aux chefs

d'entreprise. À l'image du Medef Bretagne, nous demandons que l'industrie soit sortie du calcul. Sur notre territoire, 72 % des surfaces sont agricoles. L'occupation au sol des zones d'activités économiques ne représente que 1%. J'ai peur que les effets de cette loi soient aussi importants que ceux de la loi sur le nucléaire. »

« Sur notre territoire, 72 % des surfaces sont agricoles. L'occupation au sol des zones d'activités économiques ne représente que 1%. »



MORBIHAN

Ouest Biologie ouvre son 3^e laboratoire à Lorient

Le 22 mai prochain, Ouest Biologie ouvre son 3^e laboratoire de biologie médicale à Lorient. Ce nouveau laboratoire vient compléter l'offre de santé présente dans le quartier Monistrol. Les biologistes indépendants du réseau Ouest Biologie expliquent « avoir choisi de monter ce projet et d'assumer pleinement leur rôle d'acteur de santé de proximité, auprès des patients, des prescripteurs et des correspondants ». Historiquement implanté à Lorient sur les sites du Scorff et Franchet d'Esperey et sur 6 sites à Guidel, Hennebont, Lanester, Ploemeur, Quéven et Riantec, le nouveau laboratoire Ouest Biologie Monistrol cible les patients du sud de Lorient et des villes limitrophes. Créé en 2020, le réseau de 30 laboratoires Ouest Biologie est issu du regroupement collaboratif de 3 enseignes indépendantes de biologie médicale (Bretagne et Normandie) : Biolor, BioEmeraude et Biodin.

ILLE-ET-VILAINE

Station REV représentera Rennes au concours Graines de Boss

3 prix ont été remis à l'occasion de la 1^{re} édition du concours entrepreneurial Graines de Boss sur le territoire Rennais. Sur plus de 80 dossiers déposés, 2 entreprises lauréates :

- **Prix du public** : remis par Vincent Legendre (président du Groupe Legendre), attribué à Christelle Georget pour EntreArtisans.
- **Prix du Jury ET prix des collaborateurs** : remis par Anne Thevenot (Veolia), attribué à Axel Jauch de Station REV

Et c'est Station REV qui défendra les couleurs de Rennes Ville et Métropole lors de la finale nationale le 27 juin prochain au Mouvement des entreprises de France. L'entreprise conçoit, fabrique et installe des stations multi-services, assure le stationnement sécurisé de vélos, la recharge de tous types de véhicules électriques et la production d'énergie solaire.



ILLE-ET-VILAINE

Ostrea Design lève 1,2M€ pour industrialiser son éco-matériau marin

La startup rennaise, pionnière dans le développement de « *terrazzo marin* », matériau écologique fabriqué à partir de coquillages recyclés, a réussi à lever 1,2 million d'euros pour son expansion industrielle. L'entreprise, fondée en 2020 par Tanguy Blévin, Maxime Roux, Camille Callennec et Théo Joy, répond aux problématiques de recyclage de déchets des coquilles du secteur ostréicole français. En effet, chaque année, sur les 250 000 tonnes de coquilles mises au rebut, seulement 5 à 10 % bénéficient d'une seconde vie. Pour remédier à cela, Ostrea Design a mis au point un éco-matériau innovant « *made in France* », à faible empreinte carbone et entièrement recyclable, fabriqué à partir de coquilles d'huîtres, de moules et de Saint-Jacques. Le matériau Ostrea émet seulement 3 kilos de CO₂ par mètre carré produit, contre 97 kilos pour le PVC ou 48 kilos pour la céramique, le rendant compatible avec les exigences de la RE2020.





ILLE-ET-VILAINE

Le Medef récompense 5 entreprises inclusives

Point d'orgue de la démarche d'inclusion du Medef 35, les trophées de l'entreprise inclusive d'Ille-et-Vilaine ont récompensé fin mars des entreprises dans 5 catégories : Handicap, Jeunesse, Mixité, Numérique et Coup de cœur du Jury.

Les lauréats :

Prix Handicap : Hôtel Le Nessay, Martin Bazin, dirigeant. L'établissement de Saint-Briac-sur-Mer a recruté un jeune ayant des troubles du spectre autistique et a créé un poste sur mesure.

Prix Mixité : Bureaux du Cœur, Jean-Marc Tariant, délégué Ille-et-Vilaine. Les Bureaux du Cœur développent l'usage des locaux professionnels en accueil individuel d'urgence, le soir et le week-end, lorsqu'ils sont vides.

Prix Jeunesse : Idnow France, Louise Le Bras, HR Specialist – Guillaume Despagne, fondateur Ariadnext. Idnow France (ex-ariadnext) a initié une école inclusive avec une classe préparatoire au métier d'administrateur réseau et testeur en informatique spéciale jeunes en situation d'autisme.

Prix Numérique : Someware, Bertrand Gervais, dirigeant co-fondateur. Someware, société de services spécialiste de données géographiques, a développé Handimap pour communiquer sur l'accessibilité de leur territoire.

Prix Coup de cœur : Léon le cochon, Yann Paigier, dirigeant fondateur.

Léon Le Cochon, restaurant rennais, s'implique auprès de jeunes en rupture scolaire et/ou familiale.

MORBIHAN

Coriolis Composites intègre MF Tech

La société normande MF Tech fait désormais partie intégrante du groupe morbihannais Coriolis Composites. Racheté en 2018, MF TECH rejoint physiquement Coriolis installé à Guidel (56), 4 salariés (sur 16) quittent la Normandie et rejoignent la Bretagne. Coriolis Composites renforce encore ses compétences en intégrant une PME devenue une référence mondiale dans l'enroulement filamentaire.

Créée en 2004 par Emmanuel Flouvat et Arnaud Ménard, l'entreprise située à Argentan (Orne) est présente dans trois domaines essentiels : la conception de machines d'enroulement filamentaire robotisées, le prototypage de pièces en enroulement filamentaire, la fabrication de tubes en matériaux composites (par enroulement filamentaire). Depuis plusieurs années, MF Tech s'affirme comme l'un des nouveaux grands constructeurs de machines d'enroulement filamentaire, et le seul utilisant la robotique. MM. Arnaud Ménard et Emmanuel Flouvat restent les directeurs généraux de l'entreprise sous la présidence de M^{me} Clémentine Gallet.



Bretagne Le tourisme responsable progresses

Qui sont les voyageurs qui foulent le sol breton ? Que font-ils ? Pour le savoir, le Comité régional du tourisme a mené une enquête auprès de 40 000 visiteurs ayant séjourné sur le territoire.

En 2022, la Bretagne a enregistré 109 millions de nuitées touristiques, retrouvant ainsi les niveaux de fréquentation d'avant la crise sanitaire. Cependant, les modes de fréquentation ont évolué. « *L'excursionnisme et les balades à la journée des Bretons et de leurs voisins limitrophes dans la région ont considérablement augmenté, stimulés par une augmentation de la population régionale et un besoin accru d'évasion dans un contexte de crise* » détaille Jessica Viscart, directrice adjointe de Tourisme Bretagne. L'étude révèle également un recul des nuitées britanniques compensé par une progression des nuitées allemandes, suisses et néerlandaises. « *Les Allemands sont devenus la première clientèle étrangère en Bretagne, générant 28 % des nuitées étrangères* ».

« **L'excursionnisme et les balades à la journée (...) ont considérablement augmenté** »

Nouveaux comportements des voyageurs

L'enquête met en évidence plusieurs changements dans les comportements des voyageurs depuis 2016, année de référence. Il y a une tendance croissante vers des séjours plus courts, en particulier en été, avec une durée moyenne passant de 9,8 jours en 2016 à 8,3 jours en 2022. Les réservations sont également effectuées plus tardivement. Les plateformes de location ont contribué à une augmentation des séjours en hébergements marchands, représentant 31% des nuitées en 2022.

Les voyageurs montrent également un intérêt accru pour les activités de plein air et la découverte de la nature. La randonnée pédestre a connu une augmentation significative de 25 points, tandis que les visites culturelles telles que les musées et les expositions ont augmenté de 12 points. De plus, les séjours en itinérance, avec plusieurs étapes dans la région, ont augmenté de 9 points par rapport à 2016. L'utilisation des outils digitaux tout au long du séjour, de la recherche d'informations à la réservation en ligne, est devenue plus répandue.

« **Les Allemands sont devenus la première clientèle étrangère en Bretagne** »

Une conscience environnementale accrue

L'étude souligne également l'émergence du tourisme responsable en Bretagne. Les visiteurs recherchent une expérience de vacances qui soit en harmonie avec l'environnement et favorise le dépaysement, l'accessibilité, ainsi que l'authenticité de l'offre touristique bretonne. Cette tendance s'inscrit dans une volonté croissante de préserver l'environnement et de soutenir les initiatives durables.

Quelques chiffres :

80 900 emplois touristiques en Bretagne
8% du PIB régional
5,9 milliards de consommation touristique

Une évolution notable concerne la clientèle de proximité, représentant 36 % des nuitées françaises, en provenance de Bretagne, des Pays de la Loire et de Normandie. « *Les résidents régionaux sont de plus en plus attirés par les destinations bretonnes pour leurs vacances* ». De plus, l'utilisation du train pour les déplacements a augmenté de 3 points par rapport à 2016, et les modes de transport durables tels que la marche et le vélo sont devenus populaires, avec près de 75 % des visiteurs optant régulièrement pour ces moyens de transport.

« Les résidents régionaux sont de plus en plus attirés par les destinations bretonnes pour leurs vacances »

La conscience environnementale des visiteurs s'est également renforcée, avec 86 % d'entre eux déclarant prendre des mesures pour réduire l'impact de leur séjour sur l'environnement. Cela se traduit par le respect des sites visités, la gestion des déchets et la promotion de la consommation responsable et locale.

95 % des touristes se déclarent satisfaits

En ce qui concerne l'expérience des visiteurs en Bretagne, elle est largement saluée. Plus de 95 % des touristes et des excursionnistes se déclarent satisfaits, voire très satisfaits, de leur séjour ou de leur visite dans la région. L'accueil chaleureux des professionnels du tourisme et de la population locale, ainsi que la beauté des paysages, des

plages, du patrimoine et de la gastronomie bretonne, contribuent à cette satisfaction. Les visiteurs perçoivent la Bretagne comme une destination rassurante et engagée dans le tourisme durable.

Cependant, certaines améliorations sont nécessaires selon les retours des visiteurs. Ils soulignent notamment la nécessité d'ajuster les jours et les horaires d'ouverture des commerces, d'améliorer la signalisation et les infrastructures de stationnement.

Les résidents bretons sont généralement satisfaits du développement touristique de la région, reconnaissant son impact positif sur le dynamisme culturel, la préservation du patrimoine, l'économie locale, tout en exprimant des préoccupations concernant la propreté des espaces publics et la qualité de vie.

Forte affluence

Pour réguler le flux de touristes qui converge souvent vers les mêmes sites notamment côtiers, « *un effort est porté sur le développement de la Bretagne intérieure* », précise Anne Gallo, vice-présidente de la Région Bretagne. « *L'acceptabilité du tourisme est essentielle et, heureusement, est très grande dans notre région où l'accueil réservé par les professionnels et les habitants aux visiteurs est le mieux perçu de France. Notre objectif est de préserver cet équilibre* », indique Antoine Cariou, directeur de Tourisme Bretagne.

L'enquête Reflet révélera prochainement de nouveaux résultats, notamment sur le tourisme d'affaires en Bretagne.

Enquête réalisée entre février et décembre 2022, en Bretagne et Loire-Atlantique. Les visiteurs étaient interrogés post séjour.



De gauche à droite : Jessica Viscart, directrice adjointe de Tourisme Bretagne, Anne Gallo, vice-présidente de la Région Bretagne et Antoine Cariou, directeur de Tourisme Bretagne

ADN Ouest

Le numérique

peine

à recruter

Face aux défis de recrutement auxquels le secteur est confronté, ADN Ouest met en place des initiatives innovantes pour sensibiliser les jeunes aux métiers du numérique et diversifier les profils dans la filière. À travers des programmes tels que Girls'R Coding ou le Safari des métiers du numérique, l'association dédiée à la promotion et au développement du secteur numérique s'engage activement pour attirer et former les talents de demain. Rencontre avec Safia D'Ziri, présidente d'ADN Ouest et Xavier Torpe, pilote d'ADN 35.



7J : Quelles sont les principales actions menées par ADN Ouest pour répondre aux besoins croissants du secteur numérique en Ile-et-Vilaine ?

ADN Ouest : Nous mettons en œuvre différents programmes de sensibilisation afin de présenter la variété des métiers, des formations et des opportunités qu'offre la filière numérique. Parmi ces programmes, on peut citer le Safari des métiers du numérique. L'événement réunit les entreprises, organismes de formation et acteurs de l'emploi à destination des étudiants et personnes en reconversion. Nous proposons également un stage d'initiation aux métiers du numérique pour les jeunes collégiennes et lycéennes baptisé Girls'R Coding et un centre de ressources dédié à l'emploi et à la formation dans le numérique*.

7J : Comment ADN Ouest collabore avec les acteurs publics et privés locaux pour attirer et former de nouveaux talents ?

ADN Ouest : ADN Ouest est une association soutenue par les collectivités locales comme Rennes Métropole ou la Région

Bretagne et financée par près de 650 organismes en lien avec le numérique : entreprise de services numériques (dites ESN qui fabrique le numérique), entreprises utilisatrices du numérique (celles dont l'objet principal n'est pas le numérique mais qui l'utilisent au quotidien), et enfin les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (dit ESR qui forme les talents de demain). Cette diversité au sein du réseau permet d'opérer des rapprochements publics/privés dans le domaine de l'emploi/formation, de l'innovation ou de la solidarité dans un objectif d'intérêt général de la filière. Notre volonté est de mettre en relation tous ces professionnels pour accélérer les dynamiques d'échanges, d'entraide et de projets. Il s'agit, la plupart du temps, de soirées réseau pour se rencontrer et s'inspirer de retours d'expérience concrets. Sur la partie emploi/formation les thématiques sont aussi diverses que « comment fidéliser ses talents », « les nouvelles formes de management », « diversifier ses recrutements », « l'impact de l'IA dans les métiers tech... »

7J : Quels sont les facteurs contribuant aux difficultés de recrutement et quels postes/métiers sont les plus concernés ?

ADN Ouest : Les difficultés de recrutement sont structurelles. Dans le secteur du numérique, il y a plus d'offres d'emploi que de postulants. Le numérique est un secteur très attractif, mais qui attire encore trop peu les femmes par exemple. C'est pour cela que nous travaillons avec des associations comme Estim Numérique ou FACE et portons le projet Girls'R Coding dans les collèges rennais.

7J : Justement, quel bilan tirez-vous des initiatives telles que Girls'R Coding et le Safari des métiers du numérique ?

ADN Ouest : Les retours sont en général très positifs tant du point de vue des professionnels intervenants que des participants. Les initiatives permettent de briser



les stéréotypes et de développer la mixité dans la filière. Pour le Safari, le constat de base était simple, vu de l'extérieur le numérique c'est la jungle, difficile de s'y retrouver. Il s'agissait alors d'imaginer un événement pour permettre à toute personne souhaitant s'orienter dans le numérique de pouvoir rencontrer des professionnels de l'emploi, des écoles et des entreprises dans un esprit fun, convivial et accessible. Cette journée est ponctuée de tables rondes, de témoignages de professionnels, d'ateliers de pratique et d'un escape game. Les retours sont en général très positifs tant du point de vue des professionnels intervenants que des participants. Girls'R Coding consiste en un parcours de découverte des métiers et technologies du numérique pour des collégiennes. La dernière édition rennaise a eu lieu en février 2023 avec 29 collégiennes de 4^e du Landry. Au programme : initiation au code, au mapping vidéo, à l'impression 3D, escape game sur les métiers du numérique et rencontre avec des « mairraines » professionnelles du numérique.

7J : Comment ADN Ouest favorise-t-il la diversification des profils dans le secteur numérique, notamment en soutenant l'insertion des personnes en reconversion et des publics éloignés de l'emploi ?

ADN Ouest : On intervient en direction des publics en reconversion et demandeurs d'emploi à la demande de professionnels tels que Pôle Emploi, les collectivités, les missions locales sur l'ensemble de la Bretagne. Une étude de faisabilité est en cours pour la création d'un GEIQ numérique (Groupement d'Entreprises pour l'Insertion et la Qualification).

7J : Pouvez-vous nous donner un aperçu de l'histoire d'ADN Ouest, de sa création et de ses fondateurs ?

ADN Ouest : ADN Ouest a été créé en 2012 suite à la fusion du CRI'Ouest et du CENIO. En 2015, l'association a fusionné avec l'association rennaise Granit et a commencé à se développer sur les territoires en Bretagne. En 2016, nous avons créé un fonds de dotation solidaire, ADN Solidarity, et lancé des programmes pour l'inclusion numérique. En 2017, nous avons créé un accélérateur de startups du territoire, ADN Booster, ainsi que l'Observatoire Régional des Compétences Numériques. En 2022, nous avons célébré les 30 ans de l'association avec le premier ADN Festival sous la forme des « 24h d'ADN Ouest ».

* <https://library.adnouest.org>

« Le numérique
est un secteur très attractif,
mais qui attire
encore trop peu les femmes »

Recrutement La mer pour attirer les profils high-tech

Par Djamel Bentaleb

Erwan Prud'homme est à la tête de SixFoisSept, une entreprise spécialisée dans les data-sciences et l'Intelligence artificielle. L'entrepreneur, d'origine lorientaise, s'est installé à Paris pour bénéficier de toutes les opportunités qu'offre la capitale. Mais aujourd'hui, il compte sur ses nouveaux locaux de **Larmor-plage (56)** pour attirer des profils très pointus et fidéliser certains collaborateurs. La proximité de la mer et la qualité de vie ne sont plus des détails dans la gestion des ressources humaines.

« **J**'ai créé SixFoisSept en 2019 et depuis, notre croissance et le marché du travail ont considérablement évolué, explique Erwan Prud'homme. Je me suis installé à Paris avant la crise du Covid principalement pour des questions d'attractivité, tant du point de vue des marchés potentiels que de la disponibilité des profils très pointus dans les data-science et l'IA. Mais avec la crise sanitaire, le rapport au travail a changé. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé d'ouvrir de nouveaux locaux à Larmor-Plage. » Début juin, les effectifs communication et marketing rejoindront le directeur technique qui inaugure ces bureaux ! Ils seront très vite accompagnés du pôle informatique et technique... En fin d'année, ils seront six à occuper les 100 m² du centre d'affaires Héraclès de Larmor-Plage, une petite dizaine à fin 2024.

« La qualité de vie est un argument que les entreprises utilisent trop peu »

Une photo du film Point Break, la mer, Larmor-Plage... Tout a été fait pour retenir l'attention des futurs salariés ! « J'ai voulu jouer sur le côté défi, soleil et bords de mer lors de notre dernière campagne de recrutement, dit Erwan, car dans notre secteur soit les profils sont volatiles soit ils affichent des prétentions exorbitantes. Il faut donc leur proposer plus que des avantages financiers. Et la qualité de vie est un argument que les entreprises utilisent trop peu. Moi je leur propose un bureau à 200 mètres de la mer ! » Avec ses nouveaux locaux, Erwan pourra à la fois recruter des profils locaux et proposer à la vingtaine de collaborateurs parisiens de passer par Larmor. Soit pour quelques jours, quelques semaines ou définitivement.



Un chiffre d'affaires 2022 de 2 M€

« Je leur propose de la souplesse pour qu'ils aient une (autre) vie en dehors du travail. Et, ici, une fois que l'on y goûte, on apprécie, sourit le chef d'entreprise. D'autant plus que dans notre secteur très technologique du calcul de risques, on a un grand potentiel de personnes qualifiées. Nous avons la chance d'avoir une excellente formation en statistiques à l'UBS de Vannes et l'Ensaï de Rennes. » Le calcul des risques dans l'aéronautique et le nucléaire a toujours besoin de « têtes ». Erwan compte bien en retenir une dizaine sur les 18 prochains mois. Et dans le même temps, continuer à faire progresser son chiffre d'affaires 2022 de 2M€.

2 nouveaux dirigeants qui gardent le cap

Le 3 avril dernier, les frères Levillain, Loïc et Olivier, ont cédé l'entreprise familiale de menuiserie à un nouveau binôme, Hans Levillain et Khalil Benyelles, dont la volonté est de préserver l'ADN familial de la PME malouine qui fêtera ses 150 ans en 2025.

Menuiseries extérieures et intérieures, agencements intérieurs, extensions ossature bois, vérandas, pergolas, principalement sur-mesure, pour les particuliers, mais aussi pour les professionnels... La menuiserie Tercy-Levillain est une institution à Saint-Malo depuis 1875. Félix, Paul puis Henri et Suzanne, trois générations de Tercy ont géré successivement l'entreprise, la dernière ayant formé Claude Levillain en tant qu'apprenti menuisier. 10 ans plus tard, ce dernier s'installe à son compte en créant la Sarl Levillain, pour ensuite racheter la menuiserie Tercy en 1978, devenue Sarl Tercy-Levillain.

L'entreprise compte alors 20 salariés, mais va largement se développer sur son nouveau site rue Augustin Fresnel à Saint-Malo, où elle installe son atelier de fabrication sur mesure et un showroom, pour atteindre 72 collaborateurs aujourd'hui. Loïc, 61 ans, et son frère Olivier, 57 ans, ont pris la suite au départ en retraite de leur père Claude en 2003. « *La force de notre entreprise, c'est d'avoir toujours formé des jeunes en apprentissage. Tout comme notre père nous a formés, nous leur apportons une formation complète et polyvalente, avec l'esprit du travail bien fait et de la satisfaction du client* », explique Loïc Levillain. Avec ce savoir-faire transmis année après année, et l'esprit familial de la PME, les frères Levillain ont consolidé la réputation de l'entreprise auprès de leur clientèle, sur le nord du département.



Les anciens et nouveaux dirigeants : Loïc Levillain, Khalil Benyelles, Hans et Olivier Levillain

Depuis le 3 avril, c'est donc un nouveau binôme qui prend la direction de l'entreprise : Khalil Benyelles, 46 ans, ancien directeur des opérations du groupe Royer à Fougères, et Hans Levillain, 42 ans, fils de Loïc, qui occupait le poste de responsable du bureau d'études. « *Nous sommes complémentaires, avec chacun la volonté de poursuivre le cap donné par*

Loïc et Olivier : conserver ce savoir-faire en fabrication artisanale de menuiseries bois et aluminium, choyer nos clients par une qualité de pose et de SAV. Avec Hans, nous tenons à garder ce même esprit familial pour rester proches de nos équipes qui sont attachées à l'entreprise », souligne Khalil Benyelles.

Vannes

Vieilles pierres & lèche-vitrine



La ville de **Vannes (56)** attire, les ruelles du centre-ville et les pavés des quartiers historiques ont leur charme, ainsi la fréquentation des commerces et marchés de l'ancienne capitale des Vénètes est bonne, avec un taux de vacance sous les 5%. L'association « *Cœur de Vannes* » a vu son nombre d'adhérents fortement augmenter, veillant à entretenir cette dynamique et la solidarité entre les enseignes.

Sous la halle des Lices, une trentaine de commerçants proposent des produits frais. Sur la place du même nom, aménagée au XIV^e siècle pour les joutes et les tournois organisés par les Ducs de Bretagne, l'un des plus beaux marchés de France. Il fut d'ailleurs élu deuxième « *Plus beau marché de France* » en 2022 parmi 200 candidats et 1,3 million de suffrages obtenus. Chaque mercredi et samedi, fromagers, bouchers, charcutiers, vendeurs de fripes et les traditionnels maraîchers y donnent de la voix à en ébranler les remparts. Plus loin, place de la République, la halle aux poissons met en vedettes coquillages, crustacés et autres poissons de saison. Autour de ces trois places fortes, environ 500 commerces de toutes natures. Vannes n'est pas seulement composée de vieilles pierres à touristes, mais d'un cœur de ville attirant le chaland à l'année. L'association de commerçants « *Cœur de Vannes* » y veille scrupuleusement.

Par Djamel Bentaleb

Une animation de qualité toute l'année

La fédération des commerçants et artisans « *Cœur de Vannes* » existe depuis 20 ans et rassemble aujourd'hui 216 adhérents. Ils n'étaient que 122 en 2021. C'est dire que la dynamique associative est très positive. En est-il de même pour les affaires ? « *Le commerce se porte bien dans notre ville*, dit Pascal Vandewalle, président de l'association et gérant d'une épicerie fine du centre-ville. *Vannes continue d'attirer un grand nombre de visiteurs, mais nous nous assurons tout de même de conserver une animation de qualité toute l'année. Notre rôle est de maintenir puis d'augmenter progressivement le pouvoir d'attraction de notre ville.* » Même s'ils œuvrent dans la ville vedette du Morbihan, les commerçants refusent de fanfaronner et restent pragmatiques.

De fortes interrogations, malgré tout

« *Vannes reste une ville animée, mais... modère Patrick Cavin, vice-président de Cœur de Vannes et crémier-fromager en centre-ville. On ressent bien une inquiétude un peu diffuse, tant du côté des commerçants que des clients. Avec l'inflation et les crises successives, les petits commerces de centre-ville souffrent encore plus de la concurrence des grandes surfaces périphériques. Tout cela nous interroge fortement.* » Et du côté des clients, la situation ne semble pas vraiment meilleure. « *Le mois de mars fut très compliqué*, confirme Michelle Chanteloup, trésorière de l'association et commerçante retraitée. *On ressent bien une inquiétude sur les prix. Les gens y sont vraiment très attentifs et c'est l'un des principaux freins actuels à la consommation.* »

Dynamique et solidarité

Une situation d'incertitude qui n'est pas sans effet sur le commerce de proximité. « Après la période Covid, il y a eu un regain d'intérêt pour le centre-ville, se souvient Pascal Vandewalle, avec une certaine fidélisation des salariés et quelques embauches. Aujourd'hui, les gens partent du jour au lendemain. La crise du recrutement a des conséquences importantes sur nos commerces ! » Et Patrick Cauvin de dresser le même constat : « Certains confrères préfèrent même fermer un jour supplémentaire plutôt que de recruter un débutant ou une personne peu ou pas motivée. » L'association tente, avec succès pour l'instant, d'entretenir une dynamique favorable et une forte solidarité entre les différents enseignes.



« La crise du recrutement
a des conséquences sur
nos commerces »



De g. à dr. : Pascal Vandewalle, président de l'association « Cœur de Vannes » et gérant d'une épicerie fine du centre-ville; Cécile Noël, coordinatrice de l'association; Michelle Chanteloup, trésorière de l'association et commerçante retraitée; Patrick Cauvin, vice-président de Cœur de Vannes et crémier-fromager en centre-ville.

Élargir la zone de chalandise

« La ville attire et nous connaissons un taux de vacance très bas, à moins de 5 %, détaille Cécile Noël, coordinatrice de l'association. À nous d'animer la ville pour qu'elle conserve son très fort pouvoir d'attractivité. Et nous sommes bien déterminés à mettre en valeur tous nos commerçants. Que ce soit par le biais des habituelles fêtes commerciales, des braderies, du traditionnel dîner en blanc et de notre guinguette ou des chèques-cadeaux lancés cette année. » L'association souhaite aussi élargir le flux des flâneurs au-delà des quartiers du port et du centre historique.



Réinventer, différencier, innover

« Nous faisons un métier fantastique dans une ville qui ne l'est pas moins, se félicite Pascal Vandewalle. À Vannes, il se passe tellement de choses que la fréquentation est quasiment assurée. C'est à nous de nous réinventer sans cesse, de marquer nos différences et de trouver des méthodes innovantes. Nous possédons un si bel outil de travail... »

Avec peut-être un marché « Préféré des Français » révélé à la télévision dans la semaine du 26 juin.

Jérôme
Jouadé
chef du restaurant
La Table des Pères

Quand les étoiles s'alignent

Par Suzanne Bruneau

L'étoile Michelin, le chef Jérôme Jouadé, n'en rêve pas depuis qu'il est enfant. Le chemin vers le haut niveau s'est fait progressivement. Une suite de rencontres et beaucoup de chance, selon lui. Du travail surtout, et le souci constant de tirer le meilleur de chaque membre de sa brigade au sein du restaurant gastronomique du Domaine du Château des Pères. À Piré-Chancé, commune du sud-est de Rennes, ce Breillien pur jus mitonne le collectif, fait rissoler toutes les idées et concasse l'image du chef colérique. Dans son équipe, on le juge « joyeux », « à l'écoute », « humain » et « curieux de tout ». Rencontre.

l'était là avant.

Avant le rachat du domaine par Jean-Paul Legendre, ancien PDG du groupe immobilier éponyme.

Avant qu'une faille spatio-temporelle ne fasse se côtoyer un restaurant gastronomique niché dans une soucoupe volante, un hôtel à l'architecture futuriste, récemment classé 4*, et un château restauré au XIX^e siècle, cédé en 1923 à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit qui donnera son nom au site. Le cuisinier avait l'habitude de cueillir des herbes sauvages au Domaine du Château des Pères, à Piré-Chancé.

Jérôme Jouadé est un enfant du pays. Originaire de Bain-de-Bretagne, il ne pousse que de quelques kilomètres pour intégrer le BTS du lycée hôtelier de Dinard. Car depuis petit, il veut être cuisinier. L'étincelle de la vocation est élémentaire : « *J'adore manger.* » Dans sa famille, issue du monde rural, il découvre la culture du plat unique, mais surtout les bonnes matières premières, trouvées à portée de main, dans la campagne. Une attention qu'il conservera.



Julien Legendre

©DR



Carole Genot, jardinière au domaine, est en charge du potager.

©Studio Carifto

La rencontre avec Julien Legendre

Sa passion pour les produits de saison le conduit à rencontrer Annie Bertin, maraîchère à Rives-du-Couesnon, spécialiste des cultures peu courantes. Elle lui offre son premier livre sur la cueillette sauvage. Sans le savoir, elle plante la graine de la suite. Jérôme Jouadé s'adonne alors à la cueillette au Domaine des Pères. « *J'étais sûr d'y être tranquille pour pouvoir cueillir des herbes sauvages comestibles.* » Jusqu'à ce jour de 2011

où on lui apprend que le domaine a été racheté par la famille Legendre. Ni une, ni deux, Jérôme Jouadé appelle au siège du groupe de construction et finit par joindre Julien Legendre, le fils, devenu gérant du lieu. « *Julien m'a dit : viens quand tu le souhaites et passe te présenter* », se souvient le chef qui officie à ce moment-là au restaurant Le Bruit qui court, à Châteaugiron. Julien Legendre vient d'ailleurs y tester les plats élaborés avec les herbes ramassées sur son domaine.

Tous les chemins le mènent aux Pères

En parallèle, Jérôme Jouadé arrive en finale de l'émission « *Le meilleur menu de France* » prévue pour diffusion sur TF1 quelques mois plus tard. Pour l'ultime round, il cherche à s'équiper d'une vaisselle digne de ce nom. Pour ce faire, il rend visite aux artistes en résidence au Domaine des Pères. Deuxième du concours, il continue son bonhomme de chemin en attendant la diffusion. Puis l'expérience au Bruit qui court s'arrête. « *Des financiers me proposent d'ouvrir un restaurant à Rennes, mais je n'étais pas emballé.* »

L'alignement des étoiles finit de s'opérer le jour où l'assistante de Julien Legendre frappe à sa porte. Le dirigeant veut le voir, car l'espace cuisine du château s'est libéré. « *Ça t'intéresse ?* ». Passage obligé : Jérôme Jouadé rencontre Jean-Paul Legendre. Le chef se remémore une rencontre « *très simple* ».



©Appoline Poulain

La Table des Pères, première version

En juin 2015, le cordon bleu prend donc possession des lieux. Dans un premier temps, il cuisine pour des petits groupes. La diffusion du fameux concours télévisé survient le même été. « *Nous avons saisi l'occasion pour ouvrir le restaurant La Table des Pères. Au début, nous avons vivoté, car la cuisine était créative et un peu risquée. Nous avions du mal à satisfaire la clientèle locale* ». Frustré et un brin trublion, Jérôme Jouadé souffle l'idée d'ouvrir un autre restaurant qui plaise aux gens du coin. Ainsi naît le Re-Père fin 2021, dans l'ancienne porcherie du domaine. Ambiance rustique et familiale. Différent de la Table des Pères, où le succès s'est installé. « *Progressivement les réservations se sont faites de plus en plus nombreuses. Il y avait deux mois d'attente.* »

Pour les Legendre, c'est une évidence, le restaurant est devenu trop petit. Décision est prise d'en construire un nouveau.



©Studio Carilho

Jérôme Jouadé et Sébastien Massot, responsable des salles des restaurants du domaine.

La naissance de la nouvelle Table

Le reste s'écrit sous les auspices de la crise sanitaire. « Jean-Paul m'a présenté le projet architectural et m'a demandé de concevoir la salle et la cuisine. J'ai travaillé avec les bureaux d'étude. Comme nous étions en plein Covid, j'ai eu du temps pour penser le projet. J'ai pu tout choisir, du fourneau sur mesure aux vaisseliers, sur mesure aussi. Une grande chance. » Le restaurant en forme de véhicule extraterrestre ouvre ses portes en juin de l'année dernière.

Aux côtés de Jérôme Jouadé dans cette aventure, un homme important pour lui : « Seb ». Sébastien Massot, responsable des salles, est devenu le bras droit du cuisinier dans la gestion des restaurants du domaine. Formé au lycée hôtelier de Saint-Méen-Le-Grand, Sébastien fait un passage à Londres et dans le Piémont, en Italie, avant de poser ses valises à Paris. Là-bas, il travaille pour un grand restaurant étoilé, et pas des moindres, la légendaire Tour d'Argent où il officie pendant sept ans comme chef de rang et maître d'hôtel.

« Le chef n'est pas la star du lieu. »



©Appoline Poulain

Son parcours de la Brioche Dorée à l'étoile Michelin

Encore en BTS au lycée hôtelier, Jérôme Jouadé choisit de faire son premier stage dans la salle d'un restaurant en Corse. « Je voulais comprendre comment ça se passe pour mieux communiquer ensuite avec les gens en salle. » Il quitte l'île de beauté pour le centre commercial Colombia à Rennes où il intègre l'équipe de la Brioche Dorée. « Cela a été très formateur sur l'aspect gestion. Si tu veux devenir chef, tu dois savoir compter. Mes choix de stages ont été orientés vers la recherche d'autonomie dans mon travail. » Diplôme en poche, il regagne la baie de Porto-Vecchio pour une saison. La Méditerranée ne le retient pas. À 22 ans, il répond à l'appel des Antilles et atterrit en Guadeloupe. Un an et demi à travailler dur dans un restaurant de plage de 400 couverts. Il gravit tous les échelons jusqu'à remplacer le chef en son absence. À son retour à Rennes, il rejoint l'enseigne Léon le Cochon pour deux années et ouvre le bistrot de Pacé. Après la naissance de son premier fils, il quitte la restauration pendant huit mois et rejoint les rangs d'une entreprise de bâtiment, « pour avoir les soirs et les week-ends. » Plus tard, sa rencontre avec Billy et Pascal de l'établissement La Java Bleue est déterminante. Ils lui confient les rênes de leur nouveau projet à Chateaugiron, Le Bruit qui court.

Le collectif dans le ventre

Si Jérôme Jouadé parle facilement de ceux qui l'entourent, c'est que le collectif est un moteur pour lui. Ce(ux) sans quoi rien ne serait possible. L'homme n'est pas dans la posture. Il n'y a qu'à écouter Martin, jeune chef de partie en charge des entrées au restaurant. « Jérôme est à l'écoute, humain, et il bouillonne d'idée. Pour apprendre, je ne pouvais pas espérer mieux », confie celui qui vient d'être embauché après avoir réalisé un apprentissage aux fourneaux des Pères.

Lorsqu'il définit sa cuisine, Jérôme Jouadé a même du mal à employer la première personne du singulier : « Nous voulons que la cuisine soit le reflet de l'environnement qui nous entoure ». Et quand nous lui faisons remarquer : « Le chef n'est pas la star du lieu. »



Question bonus

Un restaurant ? « Celui du Petit Hôtel Du Grand Large à Saint-Pierre-Quiberon. »

Un chef qui vous inspire ? « René Redzepi, le chef du Noma. »

L'étoile Michelin

La star, peut-être pas. Mais pour contenter les clients d'un lieu tel que La Table des Pères, qui compte 75 couverts, il faut forcément un chef d'orchestre exigeant. « L'objectif c'est de toujours faire mieux que la veille. » Un mantra qui a conduit le quadragénaire et son staff tout droit vers leur première étoile au guide Michelin en mars dernier. « L'objectif n'a jamais été l'étoile, je ne voulais surtout pas mettre un poids sur les épaules de mes équipiers, mais à force de travail nous avons pu nous hisser au niveau qui permet de la décrocher. Cela a été une très grande joie. » L'étoile du célèbre guide rouge n'est pas éternelle, elle peut être retirée d'une année sur l'autre. « Pourquoi se faire du mal en pensant à ça ? »

« Cuisiner c'est s'exposer »

Difficile de croire à un tel détachement de celui qui décrit la cuisine comme une mise à nu, un moyen d'expression. « Au début de ma carrière, il m'est arrivé de rentrer chez moi en pleurant. Cuisiner c'est s'exposer. Parfois, j'étais persuadé que c'était génial et tout le monde trouvait ça moyen. » Pas de quoi décourager Jérôme Jouadé dans sa quête créative. « Je ne me fixe pas de limite en création. La moitié du temps, cela ne fonctionne pas.

Peu importe. » Les sources d'inspiration du chef sont partout. Au pied du restaurant, dans le potager cultivé par Carole Genot. Mais aussi dans sa vie personnelle. « Que je passe trois jours à Grouin ou que je visite le musée de la résistance en Bretagne à Saint-Marcel (Morbihan, nldr), je trouve toujours des idées. » À ce rythme, La Table des Pères n'a pas fini de régaler ses hôtes et l'ouverture d'un bar à cocktails dans la serre qui jouxte le restaurant devrait finir d'enfoncer le clou.

« L'objectif
c'est de toujours faire mieux
que la veille. »

Quels recours pour les commerçants impactés par les attroupements lors des manifestations ?

M^e Pauline
Coirier

Par M^e Pauline Coirier et M^e Laurent Péquignot,
avocats au barreau de Rennes.

« **C**ommerces vandalisés » ou encore « enseignes pillées », tels sont les titres que l'on retrouve parfois à la une de nos journaux lorsque des débordements liés aux manifestations viennent impacter les commerces.

À titre d'exemple, France Bleu rapportait qu'une vingtaine de commerces avaient été pris pour cible dans le centre-ville de Rennes (article publié le 17 avril 2023). Alors, en cas de dommages, quelles solutions pour les commerçants ?

→ Il est tout à fait possible d'engager la responsabilité de l'État et cela sur la base de trois régimes de responsabilité : la responsabilité sans faute (1), pour faute (2) et pour rupture d'égalité devant les charges publiques (3).

Engager la responsabilité sans faute de l'État

Il est tout d'abord possible d'engager la responsabilité sans faute de l'État à raison des dommages résultant d'attroupements et rassemblements.

Ce premier régime de responsabilité se fonde sur l'article L.211-10 du Code de la sécurité intérieure (CSI) qui indique que : « *L'État est civilement responsable des dégâts et dommages résultant des crimes et délits commis, à force ouverte ou par violence, par des attroupements ou rassemblements armés ou non armés, soit contre les personnes, soit contre les biens* ».

©DR

Ici, la responsabilité collective est assumée par l'État.

Néanmoins, ce régime de responsabilité ne peut être engagé que dans le respect de certaines conditions¹ :

1. Un dommage commis par un attroupement² ou un rassemblement ;
2. La commission d'un crime ou d'un délit ;
3. L'usage de la force ouverte ou de la violence ;
4. Un préjudice direct et certain.

La condition qui pose le plus de difficulté est celle de l'origine des dommages (1) qu'il convient de préciser.

Principe : une action collective et spontanée.

En effet, ce régime de responsabilité ne peut être invoqué que si les actions en cause sont collectives et spontanées.

Ainsi, les dommages causés par des individus agissant de manière organisée et délibérée ne constituent pas des attroupements ou rassemblements et n'entraînent donc pas d'indemnisation (Tribunal des conflits, 15 janvier 1990, Chamboulive et autre c/Commune de Vallecalle, n° 02607).

Pour autant, force est de constater que le caractère organisé et délibéré d'une action ne suffit plus à écarter la responsabilité de l'État sur le fondement de l'article L.211-10 du Code de la sécurité intérieure, s'il existe un lien avec la manifestation.

Évolution : un lien avec la manifestation.

À présent, établir ce lien est effectivement déterminant (CE, 7 décembre 2017, Commune de Saint-Lô, n°400801) : le lien est rompu si les auteurs des dégradations se sont organisés uniquement pour commettre des délits.

À ce titre, les juges du fond effectuent une appréciation souveraine des faits pour déterminer l'existence ou non d'une action préméditée organisée par un groupe structuré (CE, 30 décembre 2016, n°389838).

...

1 Réponse du ministère de l'Économie et des finances à la question n°3432 publiée au JO le 11 décembre 2018, p.11467

2 Art. 431-3 du Code pénal : constitue un attroupement tout rassemblement de personnes sur la voie publique ou dans un lieu public susceptible de troubler l'ordre public.



Me Laurent
Péquignot

Par ailleurs, cette évolution s'étend aux dégradations résultant d'un acte organisé si elles s'inscrivent dans le prolongement d'une manifestation (CAA Toulouse, 17 janvier 2023, n°21TL01451).

S'agissant des dommages, ils doivent résulter de manière directe et certaine des délits ou crimes commis par des rassemblements ou attroupements précisément identifiés (CAA Paris, 21 mars 2023, n°21PA00078).

Lorsque ces conditions sont réunies, il est possible d'être indemnisé de toute sorte de préjudices, entre autres :

- Préjudices matériels ou corporels liés aux manifestations ;
- Préjudices commerciaux tels que accroissements des dépenses d'exploitation ou pertes de recettes (CE, 6 avril 1990, n°112497).

Par conséquent, l'article L. 211-10 du code de la sécurité intérieure permet aux victimes, qu'il s'agisse d'une personne privée, d'une société ou d'une commune, d'obtenir l'indemnisation de son entier préjudice.

→ Faute de pouvoir réunir ces conditions, deux autres régimes de responsabilité peuvent toutefois être invoqués.

Engager la responsabilité pour faute de l'État

Une telle action suppose l'existence d'une carence des pouvoirs de police et donc d'une « *faute lourde* » c'est-à-dire d'une faute d'une particulière gravité (CAA Nantes, 5 juillet 2013, n° 11NT03064).

En outre, la faute lourde est notamment caractérisée si l'État s'est abstenu de faire usage de ses pouvoirs de police, alors même que leur emploi n'était pas de nature à créer un risque sérieux de troubles graves à l'ordre public (CAA Douai, 6 novembre 2014, n°13DA00411 ; ou a contrario, CAA Lyon, 6 juin 2013, n° 12LY01250).

Ce régime de responsabilité est, du fait de ces conditions, le plus complexe à mettre en œuvre.

Engager la responsabilité de l'État pour rupture d'égalité devant les charges publiques

Si l'État a décidé de ne pas faire usage de la force publique afin d'éviter un trouble encore plus important à l'ordre public, la victime pourra fonder son action sur la responsabilité de l'administration pour rupture d'égalité devant les charges publiques (CAA Nantes, 11 janvier 2013, n° 11NT02106).

Ce fondement de responsabilité suppose cette fois que la victime justifie que son préjudice soit « *anormal* », donc d'une particulière gravité, et « *spécial* », ce qui signifie qu'il ne doit atteindre que certains membres de la collectivité.

Autrement dit, si le préjudice est modéré ou s'il concerne un groupe important de victimes, alors la responsabilité de l'État ne sera pas retenue (CAA Nantes, 15 décembre 2015, n°14NT1609).

Naturellement, lorsque les auteurs des dégradations ont pu être clairement identifiés, il est possible de rechercher leur responsabilité civile ou pénale.

Face aux perturbations provoquées par les dernières manifestations, où bien que l'État ait parfois déployé un important dispositif de sécurité, les commerçants ont été fortement impactés, l'engagement de la responsabilité sans faute de l'État à raison des dommages résultant d'attroupements et rassemblements.

Jurisprudences récentes ayant engagé la responsabilité de l'État en raison de dommages causés par des attroupements ou rassemblements liés à des manifestations :

- CAA Paris, 21 mars 2023, n°21PA00078 ;
- CAA Douai, 9 mars 2023, n°21DA02613 ;
- CAA Toulouse, 7 mars 2023, n°21TL03780.

Remerciement à M^{me} Mirella Rakotovao, juriste alternante auprès de M^e Péquignot pour sa contribution à cet article.

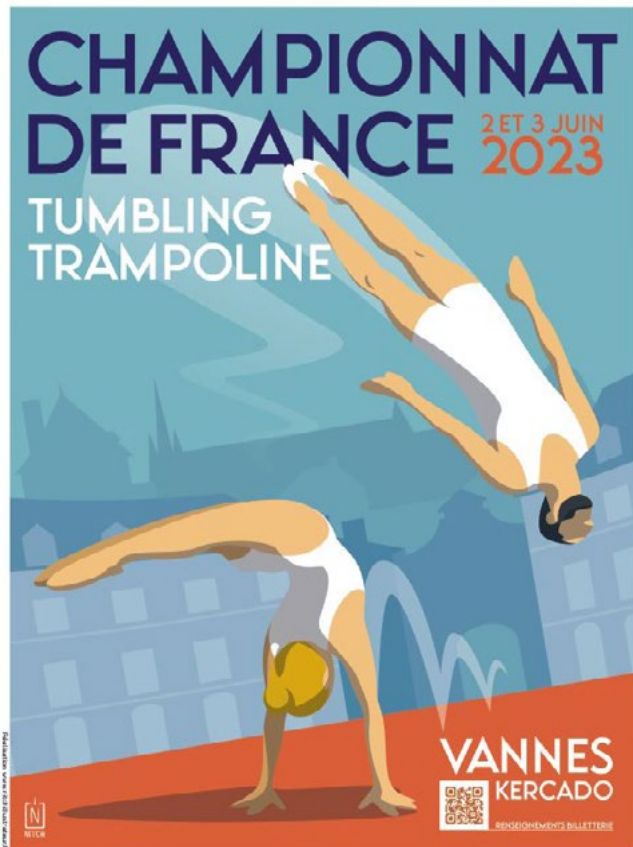


Sabibi Pita La street food du soleil

Ouvert début mai, Sabibi Pita propose une offre de street food méditerranéenne à **Rennes**.

Un concept dont le nom est la contraction de « sandwich » et de « habibi », soit « mon amour, mon chéri » en arabe et en hébreu, ne pouvait pas décevoir. Pari réussi pour Louise, la gérante de Sabibi. C'est un voyage qu'elle propose dans son échoppe de street-food de la rue Jules Simon (anciennement Les Invisibles), où elle a été installée par Giboire. La salle transporte dans les années 1970, ambiance pop. Les pitas, pièces maîtresses de la carte, entraînent en Méditerranée. « Nous nous efforçons de faire de chacun de nos pitas un voyage entre Athènes et Beyrouth, Tel-Aviv et Damas, au cœur d'un univers gastronomique riche et débordant de créativité. » Les compositions des 4 pitas disponibles sont toutes très travaillées : falafels, salades de courgettes grillées et citronnées, houmous, pickles faits maison, halloumi (fromage)... Les équilibres de goût sont subtils. Un régal !

Sabibi Pita, 2 rue Jules Simon, Rennes
Mardi : 12h-14h30 / Mercredi - Samedi : 12h-14h30 & 19h-21h30



Vannes Championnats de France Elite de trampoline & tumbling

La Fédération Française de Gymnastique a choisi Vannes et le club Uck Nef Vannes pour la finale des championnats de France Elite de trampoline et de tumbling individuel et synchronisé (junior et senior) qui se déroulera les 2 & 3 juin prochains dans le quartier de Kercado.

450 gymnastes y sont attendus, dont des récents médaillés mondiaux et européens. Les Vannetais suivront avec attention Julian Chartrier, Vannetais qui a fait ses "armes" à l'UCK-Vannes et qui est membre de l'équipe de France, avec les Jeux olympiques de Paris 2024 dans le viseur.

En espérant que les prodiges vannetais auront d'aussi bons résultats qu'en 2022 lors des finales des championnats de France catégorie Elite de juin 2022.

Musée de la Compagnie des Indes

Le petit musée des grandes aventures

Niché au cœur de la citadelle de Port-Louis, le musée de la Compagnie des Indes de **Lorient** expose des objets rares dans une scénographie soignée. Histoire(s) de mieux connaître le commerce entre l'Orient et l'Occident aux XVII^e et XVIII^e siècles. Suivez le guide.

La pluie ne les décourage pas. Des Américains, des Espagnols et une cinquantaine de touristes français patientent en file indienne sur le pont-levis de la citadelle de Port-Louis. L'affluence des visiteurs pour le Musée de la Compagnie des Indes est habituelle en période de vacances scolaires. Ce jour ne fait donc pas exception. Inauguré en 1985, le musée municipal attire chaque année 75 000 visiteurs. Une assez forte fréquentation pour le seul musée en France qui traite des célèbres compagnies commerciales. Un bel endroit aussi pour découvrir les liens entre



les grandes puissances économiques européennes et l'Asie, l'Afrique et les Amériques.

Le Soleil d'Orient donnera son nom à la ville

Réparties sur 600 m², les différentes salles du musée présentent la Compagnie des Indes Orientales et Occidentales, la banqueroute du financier Law, la Compagnie perpétuelle des Indes et enfin la Compagnie de Calonne et les différents comptoirs français en Inde, en Chine et en Afrique. La deuxième partie du musée évoque la construction navale de la Compagnie des Indes à l'aide de maquettes de plusieurs navires avec notamment des salles consacrées aux routes maritimes, à la santé et à l'hygiène à bord des vaisseaux, à la vie à bord et aux marchandises transportées. On y trouve notamment la maquette du vaisseau le « *Soleil d'Orient* », 1^{er} navire construit à Lorient et qui donnera



son nom à la ville. Mais aussi celle du « Comte d'Artois », navire construit en 1765, et des dioramas des ports de Pondichéry et de Canton. La collection de 450 porcelaines de la Compagnie des Indes « Bleu et blanc », « famille rose » et « famille verte » montre de véritables chefs-d'œuvre que les textiles indiens d'époque toisent sans honte...

Esclavage et commerces

La conservatrice a également voulu aborder de manière très pédagogique le thème de la « Traite atlantique », dont la dénomination ancienne de « Traite négrière » a été abandonnée récemment. Deux salles dédiées attirent nombre de visiteurs et captent de manière évidente l'intérêt des enfants. « Nous ne pouvons parler du commerce aux XVII^e et XVIII^e siècles sans évoquer le commerce dont les hommes sont alors l'objet, explique Brigitte Nicolas, conservatrice du musée. C'est notamment grâce à 200 000 de ces personnes que la Compagnie a réussi à implanter le café à l'île Bourbon (La Réunion). » La Compagnie des Indes, c'était aussi le commerce des hommes.

3 exemplaires en Europe

Dans le même temps, et heureusement, les échanges commerciaux ont produit de belles histoires et des objets exceptionnels. « Nous possédons une réserve d'une cinquantaine de textiles provenant des Indes et de Chine dont une pièce armoirée assez rare et une robe de cour en soie, se réjouit Brigitte Nicolas. Et parmi notre collection de porcelaines venue de Chine, nous avons la chance d'exposer des pièces vraiment exceptionnelles dont un bassin et aiguière armoirés ou un crack dont il ne doit rester que 3 exemplaires en Europe. Mais ceci n'aurait jamais été possible sans le legs de Maurice Loy. » Le bienfaiteur a fait don de son exceptionnelle collection au musée en 2008, mais la conservatrice a dû patienter

jusqu'en 2022 pour la dévoiler au public. Essentiellement pour des raisons administratives.

« Les prêts et dons exceptionnels font également la richesse de notre fonds, continue Brigitte Nicolas. Je peux citer notamment : l'armoire basse de Goa, un coffret de toilette en ivoire et argent, une écuelle ayant appartenu à Louis XV, ou une assiette en porcelaine montrant une chasse à la baleine... » Dans une ambiance intimiste, le musée de la Compagnie des Indes met en scène des objets symboliques et historiques de la haute bourgeoisie européenne. Un musée qui prend place aujourd'hui là où trois cents ans plus tôt les navires commerciaux hissaient leurs voiles vers l'Orient.

De la Compagnie des Indes née Lorient

La Compagnie des Indes est créée en 1664 sous l'égide de Jean-Baptiste Colbert et s'installe au port du Havre. Cette même année la Compagnie acquiert les privilèges de la Compagnie de Madagascar fondée à Port-Louis par le maréchal de la Meilleraye. Cherchant alors un emplacement pour l'implantation d'un nouveau chantier, la Compagnie des Indes décide contre toute attente de choisir Port-Louis sans doute pour sa position stratégique. Cependant, l'exiguïté de la presqu'île oblige les directeurs à trouver un lieu un peu excentré pour ses chantiers : ce sera la lande du Faouëdic le 31 août 1666, l'actuelle Lorient.

Les premières années sont caractérisées par une activité relativement faible et par des constructions provisoires en bois. Puis c'est la guerre de Hollande des années 1670 qui vient tout changer : le port du Havre n'est plus sûr et la Compagnie doit concentrer son activité sur Port-Louis et au « lieu d'Orient ». La ville grandit avec l'expansion de la Compagnie et autour de ses activités. Une nouvelle étape est franchie à la fin des années 1680. Lorient devient un port militaire royal comptant un véritable arsenal et pouvant construire des vaisseaux de guerre.



Musée
Christian Dior
Granville

« Le génie d'un créateur »

Dior ? Un nom associé à jamais à la haute couture, à l'élégance à la française, à la grâce et à la féminité. La nouvelle exposition du Musée Christian Dior, aménagé depuis 1988 dans la villa Les Rhumbs où le couturier a grandi, rend hommage au génie du créateur.

Par Gwénaëlle de Carné

Un paradis perdu et retrouvé

Construite à la fin du XIX^e siècle par un armateur, cette villa anglo-normande tient son nom des rhumbs, les trente-deux divisions de la rose des vents. Elle jouit d'une vue magnifique sur la mer et sur les îles Chausey et s'agrémente d'un jardin odorant aux parfums de rose et de muguet, de thym et de romarin, épices de

notes de pin. Dior gardera en mémoire les couleurs de cette demeure, le rose et le gris si présents dans ses collections et de Granville, « *la nostalgie des nuits de tempête, de la corne de brume, du glas des enterrements et du crachin normand* ».

Pour célébrer le génie du créateur, Brigitte Richart, conservatrice du Musée et commissaire de l'exposition propose « *trois escales* » sur les trois niveaux de la villa.

Les années granvillaises

À Granville, « *petit port paisible pendant neuf fois puis quartier élégant de Paris pendant l'été* », Dior a passé les cinq premières années de sa vie. Puis toutes ses vacances. Années d'insouciance au rythme des soirées au casino, des bains de mer sur la plage du Plat-Gousset, de la fête des fleurs et des réceptions. Sa mère lui transmet sa passion des fleurs et son père le goût des plaisirs de la table. C'est à Granville qu'une voyante lui prédit l'avenir : « *Vous vous trouverez sans argent, mais les femmes vous seront bénéfiques et c'est par elles que vous réussirez...* »



La révolution du New Look à Paris

Dans un Paris encore marqué par la guerre, Dior redonne à la mode grâce et féminité. Finis les épaules carrées, les tailleurs nets et boutonnés évoquant l'uniforme, les jupes courtes à pinces nécessitant peu de tissu. Le 12 février 1947, lors de son premier défilé au 30 de l'avenue Montaigne, Dior lance le New Look : éloge de la courbe, taille fine, jupes fluides et amples, en corolle tel le tailleur Bar, bustiers et corsages à pinces pour affirmer la poitrine, chaussures à talons aiguille, capelines... Dior décline sa ligne en de multiples variations aux noms poétiques : Bonbon (Automne-hiver 1957), Papillon jaune (Printemps-été 1951), Alliance (Printemps-été 1955). Sur les toiles blanches réalisées par ses ateliers, les motifs floraux et les couleurs répondent à son désir d'être « *un faiseur de rêves* ». Qui propose aussi à ses clientes, bijoux, sacs et parfums !



Christian Dior, couturier visionnaire

Artiste inspiré, Christian Dior se révèle un homme d'affaires redoutable avec un sens inné du marketing et de la communication, grâce à l'appui de la presse nationale et internationale. Non seulement il relance l'industrie de la mode en imposant ses canons esthétiques et en faisant appel à des fournisseurs locaux, mais il multiplie les licences à l'étranger. Des boutiques Dior sont ouvertes aux quatre coins du monde, aux États-Unis, au Mexique, au Venezuela et des collections sont créées sur mesure pour une clientèle étrangère sensible au chic parisien, mais attachée aux particularismes locaux, telle la robe Mexico (Automne-hiver 1955) avec ses broderies dorées. Les récentes acquisitions du Musée sont à ce titre mises à l'honneur et illustrent l'une des principales missions de l'association « *Présence de Christian Dior* » qui en est le gestionnaire.



Villa Les Rhumbs, 1 rue d'Estouville à Granville (50).

Tél. 02 33 61 48 21

Du 29 avril au 5 novembre 2023 : tous les jours de 10h à 18h30.

Réservation conseillée. Billetterie en ligne sur le site du Musée Christian Dior.

reservation@museechristiandior.fr

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, « 7 JOURS » a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2023 par arrêté préfectoral en date du 14 décembre 2022 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code de commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2023 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1^{er} janvier 2023, selon l'arrêté du 27 décembre 2022, modifiant l'arrêté du 19 décembre 2021 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les « avis de constitution » de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est fixé à 56 euros HT. Les tarifs sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec - CS 16409
35064 RENNES
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

En plein centre ville de CHANTEPIE

IMMEUBLE DE RAPPORT COMPRENANT UN LOCAL COMMERCIAL DE 25 M² ET UN APPARTEMENT DUPLEX DE 43,39 M² CARREZ (52,13 AU SOL)

Loyer annuel du local : 5.644 euros hors taxe foncière
Loyer annuel de l'appartement : 6.676 euros hors charges



**MISE À PRIX : 220.000 €
(FRAIS DE NÉGOCIATION INCLUS)**

Montant minimum du pas des offres : 2.500 €

**DATE DE LA VENTE : 27/06/2023 À 19H00
28/06/2023 À 19H**

VISITES : SUR RDV

Contact : Delphine PAPAIL - 06 14 21 06 99 - d.papail@neonot.fr

L237J05242

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec - CS 16409
35064 RENNES
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

**EN PLEIN CENTRE VILLE DE CHANTEPIE,
IMMEUBLE COMPRENANT UN LOCAL COMMERCIAL ET 3 APPARTEMENTS :**

- Local commercial : 104 m² - Loyer annuel 17.792 € charges incluses
- Appartement de type 3 avec terrasse et cave: 81,35 m² - Loyer annuel : 8.400 € hors charges
- Appartement de type 3 duplex avec balcon: 55,48 m² (67,49 m² au sol) - Loyer annuel : 7.210 € hors charges
- Appartement de type 3 duplex avec balcon: 57,24 m² (72,35 au sol) - Loyer annuel : 6.888 € hors charges



**MISE À PRIX : 800.000 EUROS
(FRAIS DE NÉGOCIATION INCLUS)**

Montant minimum du pas des offres : 2.500 €

**DATE DE LA VENTE : 27/06/2023 À 19H00
28/06/2023 À 19H00**

VISITES : SUR RDV

Contact : Delphine PAPAIL - 06 14 21 06 99 - d.papail@neonot.fr

L237J05241

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

MonJuridique.infogreffe
Administer son entreprise en toute confiance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 17 mai 2023)

SAS Avenir Artisan, 11 le Chalonge, 35240 le Theil-De-Bretagne, RCS RENNES 900 811 878. Travaux d'isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543712-2023J00200

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 10 mai 2023)

PRIME Sébastien, les Besnières, 35130 Moutiers. Couvreur. Prononce l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, portant sur le patrimoine professionnel et personnel sous le numéro 2023J00192, date de cessation des paiements le 10/11/2021 et a désigné liquidateur la SELARL GOPMJ, prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 RENNES. Les déclarations de créances sont à adresser au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13501541543715-2023J00192

(Jugement du 17 mai 2023)

SARL TRANSPORTS R. COUEDIC (TRC), Allée de Gerhoul Parc, d'Activités du Chêne Vert, 35650 le Rheu, RCS RENNES 325 406 791, RM 325 406 791. Transports de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31/05/2023, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543680-2023J00206

SARL AVENTURE COUTURE, 43 Avenue André Bonnin, 35135 Chantepie, RCS RENNES 840 000 004. Ventes de machine à coudre ; mercerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 novembre 2022, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543693-2023J00202

SAS TOUFFET, 7 Avenue Georges Brassens, 35650 le Rheu, RCS RENNES 914 136 726, RM 914 136 726. Boulangerie pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543703-2023J00203

SARL BULLE, 10 Rue Toullier, 35170 Bruz, RCS RENNES 917 850 919. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543706-2023J00204

SARL JARDIN DES MELIADES, 8 Place de la Mairie, Saint-Georges de Chesné, 35140 Rives-Du-Couesnon, RCS RENNES 918 146 127. La création de jardins esthétiques, comestibles et nourriciers ; service à la personne d'entretien de jardin dans le respect des pratiques Eco-jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543709-2023J00201

SARL G.T.S., 7 Boulevard Georges Clémenceau, 35200 Rennes, RCS RENNES 883 711 152. Transport de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 novembre 2021, désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543697-2023J00205

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 17 mai 2023)

SARL Activ' Z e N, 4 Rue des Compagnons d'Emmaüs, 35300 Fougères, RCS RENNES 838 265 015. Activités sportives et d'éveil pour jeunes enfants. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31 mai 2023.

13501541543690-2022J00153

SAS NOUVEL HORIZON BATI 2000, 90 Bis Rue de Fougères, 35700 Rennes, RCS RENNES 902 805 944, RM 902 805 944. L'isolation intérieure et extérieure, la maçonnerie (gros oeuvre et second oeuvre), la sous-Traitance, le carrelage, la couverture, la peinture, l'étanchéité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

13501541543700-2022J00371

SAS ZST BATIMENT anciennement 9 rue des Charmilles - 35510 CESSON SEVIGNE et actuellement, 26 Rue des Rigoles, 75020 Paris, RCS PARIS 835 229 535, RM 835 229 535. Gros oeuvre, maçonnerie. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 17 mai 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur Me Eric Margottin 29 rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 RENNES CEDEX.

13501541536874-2023J00123

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 17 mai 2023)

SARL E.A.T.P.(ENTREPRISE D'AMENAGEMENT-TRAVAUX PUBLICS) (E.A.T.P.), 35 Rue de Perronaye, 35850 Romillé, RCS RENNES 418 840 880. Travaux publics. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501541543683-2023J00207

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 12 mai 2023)

SCI CENTRE CULINAIRE CONTEMPORAIN, 8 Rue Jules Maillard de la Gournerie, 35000 Rennes, RCS RENNES 530 042 787. Acquisition gestion immobilier. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au BODACC auprès du greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de RENNES. La publicité a été faite dans le journal d'annonces légales Les Petites Affiches de Bretagne le 26 mai 2023.

13501541543687-2018J00115

RÉCTIFICATIF

Annonce WCC parue le 20 mai 2023 : erreur sur la date de cessation de paiements concernant l'ouverture d'un redressement judiciaire du 10 mai 2023, WCC. Il s'agit du 21/09/2022 et non pas du 21/09/2020.

L237J05344

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
Jugement du 17 mai 2023 - Arrêt du plan de redressement

SAS G2, 33 Avenue Pierre Brossolette, 94000 Créteil, RCS CRETEIL 812 062 826. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Créteil en date du 17 mai 2023, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Gérard TAIEB, Président comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 10 ans, nomme commissaire à l'exécution du plan SAS Deslorieux prise en la personne de Me Paul Deslorieux 7-9 Place de la Gare 94210 La Varenne Saint-Hilaire, met fin à la mission de l'administrateur BI & Associes prise en la personne de Me Manuel Bouyer 3 bis rue des Archives 94000 CRETEIL, maintient mandataire judiciaire Deslorieux prise en la personne de Me Paul Deslorieux 7-9 pl de la Gare 94210 LA VARENNE ST HILAIRE.

13501541613260-2018B02349

APPELS D'OFFRES AVIS D'ENQUETE



COMMUNE DE BÉDÉE

CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DE
CHEMINS ET VOIES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de classements et de déclassements de voies, chemins ruraux et parcelles du domaine privé communal affectés à l'usage du public, fera l'objet d'une enquête publique prescrite par arrêté municipal. Les secteurs concernés se situent : Les Haies, La Touche Fournel, La Richardais, Le Bignonnet, La Forge, Le Portail Saget, La Basse Haye Maroc, Bourriand, Burye et La Guerlille.

Destinée à recueillir les observations du public elle se déroulera pendant 20 jours consécutifs du lundi 22 mai au samedi 10 juin 2023 inclus. Le dossier d'enquête est consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles, soit :

- de 9H00 à 12H00 du lundi au vendredi,
- de 14H00 à 17H30 le lundi et le mercredi,
- de 14H00 à 17H00 le vendredi,
- de 9H30 à 12H00 le samedi.

Pendant l'enquête, chacun peut consulter le dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Madame Pascale LE FLOCH-VANNIER, commissaire enquêteur, qui sera présent en mairie ; lundi 22 mai de 9h30 à 12h00 et samedi 10 juin de 9h30 à 12h00.

L237J04087

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE POILLEY

Par arrêté du 12 mai 2023, H sera procédé à une enquête publique préalable à l'aliénation sur la commune de Poilley des chemins ruraux suivant :

1. Haut Méhubert 2
2. Haut Méhubert 2
3. Haut Méhubert 3
4. La Grande Boutriaies
5. La Courtonnière
6. Lanjuet
7. Le Haut Domaine
8. Le Plessix
9. La Couture
10. La Pierre à L'âne 1
11. La Pierre à L'âne 2
12. La Pierre à L'âne 3

Du 21 juin au 06 juillet 2023, le public pourra prendre connaissance des dossiers mis à disposition à la mairie 2 rue du Pas au Loup à Poilley, aux jours et horaires habituels d'ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 et mercredi de 9h00 à 12h00.

M. Jean-Luc DEMONT, commissaire enquêteur, recevra le public : Mercredi 21 juin de 9 heures 00 à 12 heures 00, Jeudi 29 juin 2023 de 14 heures 00 à 16 heures 00 Jeudi 6 juillet 2023 de 14 heures 00 à 17 heures 00. Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à M. le Commissaire enquêteur.

L237J05121

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Aménagement des Territoires
et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

Réunie le 15 mai 2023, la CDAC a émis un avis favorable à la demande d'exploitation commerciale sollicitée par la SNC

LIDL représentée par M. Etienne Courseau, responsable immobilier, tendant à obtenir l'autorisation préalable requise en vue d'agrandir de 314,02 m² le magasin «Lidl» situé au 2 rue Joliot Curie à GUICHEN (35580) sur les parcelles cadastrées YH 11-71-72 pour atteindre une surface de vente totale de 1360,02 m².

Cet avis peut être consulté à la Mairie de Guichen ou à la Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine.

L237J05215

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Aménagement des Territoires
et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

AVIS

Le projet enregistré le 14 mars 2023 sous le numéro 1361 déposé par la société Oxygène, en qualité de propriétaire de la cellule commerciale, représentée par M. Edgar BOUILLON et dont le siège social se situe au 108 B Boulevard de Laval à Vitré (35500) tendant à obtenir l'autorisation préalable requise pour créer une cellule commerciale d'une surface de vente de 299,87 m² pour l'enseigne spécialisée «Tape à l'oeil» par changement de destination de l'ancien restaurant «Oncle Scott's», situé au 12 B rue de Janzé à Vitré, parc d'activités la Baratière et le Bas Fougeray, sur la parcelle ZD n° 0191 a fait l'objet d'un avis favorable en date du 14 mai 2023.

Cet avis peut être consulté à la Mairie de Vitré ou à la Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine.

L237J05224

RENNES METROPOLE

Commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
ZAC Hil 3
Dossier de réalisation

AVIS

Par délibération n° C23.051 du 11 mai 2023, le conseil métropolitain a approuvé le dossier de réalisation de la ZAC Hil 3.

Cette délibération est affichée à l'Hôtel de Rennes Métropole et à la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, depuis le 16 mai 2023 et pour une durée d'un mois.

Le dossier peut être consulté au Point Info de Rennes Métropole aux horaires habituels d'ouverture, 4 avenue Henri Fréville à Rennes.

L237J05240



AVIS DE PUBLICITE

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 DU P.L.U.
DE SAINT-MARC-SUR-COUESNON
COMMUNE DELEGUEE DE RIVES-DU-COUESNON

Le conseil municipal a délibéré le 08/09/2022, pour engager la modification simplifiée n°2 du Plan Local de l'Urbanisme de Saint-Marc-sur-Couesnon - commune déléguée de Rives-du-Couesnon. Les actes prescrivant la modification simplifiée font l'objet d'un affichage dans les locaux de la mairie de Saint-Marc-sur-Couesnon, 1, rue de la Mairie

- SAINT-MARC-SUR-COUESNON - 35140 RIVES-DU-COUESNON et le dossier de modification est consultable en mairie pendant une durée d'un mois du 05 juin au 05 juillet 2023, à la même adresse, aux jours et heures habituelles d'accueil du public.

L237J05288

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 15/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : WT HOLDING
Objet social : La prise de participations ou d'intérêts, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit

Siège social : 1 Rue du Clos de Glanret, 35890 BOURG DES COMPTES

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. TIGEOT William, demeurant 1 Rue du Clos de Glanret, 35890 BOURG DES COMPTES

L237J05155



Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Chapelle des Fougeretz du 11 mai 2023, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : LE VOLANT
Siège social : Z.A. de la Brosse - LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (35520)

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'exploitation de tous fonds de commerce de bar, débit de boissons, café, restauration, brasserie, sandwicherie, sur place et à emporter ;

- La création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rapportant à l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social : 100.000 euros.
Président : La société H.D.I., SARL au capital de 617.834 €, dont le siège social est situé à PARIS (75016) - 21 rue Chanex, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 452 843 659.

Directeurs Généraux : La Société MYANORI, SARL à associé unique au capital de 103.000 €, dont le siège social est situé à RENNES (35000) - 13 rue de Penhoët, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 812 525 582.

Et la société LA VILLA DU CHAPITRE, SAS à associé unique au capital de 60.000 €, dont le siège social est situé à RENNES (35000) - 1 rue de la Psalette, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 823 892 773.

Forme et cession des actions : Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement sous réserve du droit de préemption dont peuvent bénéficier les associés. Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés pour les décisions ordinaires délibérant dans les conditions prévues.

Assemblées générales : Les assemblées générales se composent de tous les associés sans restriction particulière. Un associé peut toutefois y être représenté par un autre associé, son conjoint ou le Président. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.

Pour avis. Le Président

L237J05159

Par acte sous seings privés en date du 17 mai 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée ;

Dénomination sociale : MALO COMPANYY ;

Capital social : 20.000 euros ;
Siège social : 36-38, rue Saint Georges 35000 RENNES ;

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, industrielles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détient une participation ; Toute participations

dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; La propriété, l'acquisition, à l'aide de capitaux propres ou d'emprunt, et la gestion de toutes valeurs mobilières et de tous instruments financiers pour son compte propre, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne et de placement et notamment de contrats de capitalisation ; La souscription de tous emprunts pour le financement des acquisitions, des souscriptions et, plus généralement, pour la gestion de son patrimoine ; La constitution de toutes sûretés sur les actifs sociaux en garantie des emprunts contractés pour leurs acquisitions, souscriptions, entretiens ou rénovations ; L'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée : 99 ans ;

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Présidence : La société S.Y.F INVEST, sise 36-38 rue Saint-Georges 35000 RENNES, immatriculée 448 678 995 RCS RENNES représentée par Bertrand SAINT-YVES sis 37, Boulevard de Sévigné 35700 RENNES, sans limitation de durée ;

Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas, y compris pour les cessions entre associés.

IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis,

L237J05163



GD VENDEE

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 Rue Georges Guynemer,
35470 BAIN DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 17 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : GD VENDEE
Siège social : 40 Rue Georges Guynemer, 35470 BAIN DE BRETAGNE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur David CHAUVET, Et Madame Gaëlle CHAUVET, demeurant ensemble 40 rue Georges Guynemer, 35470 BAIN DE BRETAGNE

Clauses relatives aux cessions de parts :

- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J05175

annoncelegale@7jours.fr

CONSTITUTIONS



FICAMEX
EXPERTISE
COMPTABLE

BISTROT LTC

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue d'Anjou
35370 ARGENTRE DU PLESSIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électroniquement en date à ARGENTRE DU PLESSIS du 17 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BISTROT LTC
Siège social : 1 rue d'Anjou, 35370 ARGENTRE DU PLESSIS

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de Bar, Restaurant sur place et à emporter

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Timon CHERVILLE, demeurant 4 rue Pierre et Marie Curie 35370 ARGENTRE DU PLESSIS et Madame Lucie CORDEBAR, demeurant 2 rue des Acacias 35370 ARGENTRE DU PLESSIS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J05178

GUEGUEN
AVOCATS

SOLEIL NUTRITION

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : ZA rue du Gros Chêne
35750 IFFENDIC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date des 17 et 22 mai 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : **SOLEIL NUTRITION.**

Siège social : ZA rue du Gros Chêne
- 35750 IFFENDIC.

Objet social :

- La fabrication, la transformation et le négoce (achat et vente en gros, demi-gros et au détail) d'aliments pour bétail de l'espèce ruminant (aliments à base de tourteau de soja, colza, maïs, blé et autres céréales, produits nutritionnels, de diététique, d'hygiène et de valorisation des fourrages, etc.) ;

- L'étude, l'obtention, l'achat, la cession, l'échange, l'exploitation, la concession de tous brevets, licences, procédés, marques de fabrique et systèmes, dessins et modèles concernant ces activités ;

- La participation de la société par tous moyens, à tous groupements d'intérêt économique, et à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou groupement ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Président : La société HOLDING GROUPE DEMEURE, société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros dont le siège est sis ZA rue du Gros Chêne - 35750 IFFENDIC, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 879 825 875

Les cessions d'actions entre associés ou au bénéfice d'une société liée sont libres ; les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis, la présidence

L237J05197

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/05/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : GEM

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1.500 euros

SIEGE : 93 allée Saint-Héliez 35000 RENNES

OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément et au droit de préemption de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Daniel CHAMPION sis 93 allée Saint-Héliez 35000 RENNES sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis.

L237J05205

AVOXAXA

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AARPI AVOXA RENNES
5 Allée Ernégand d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en signature électronique en date du 09 mai 2023, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI INSEME PGC

Siège social : 1 rue du Capitaine Dreyfus à (35136) SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE.

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- d'acquérir la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- de prendre à bail en vue de leur location, tous immeubles ;
- de gérer et exploiter par bail, location ou autrement, les immeubles dont la société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail, étant précisé que les locaux seront tous nus ;
- d'aliéner tous immeubles dont la so-

ciété serait propriétaire.

Dans ce cadre, la société pourra être amenée à donner toute garantie et notamment consentir à des privilèges de prêteurs de deniers ou donner des garanties hypothécaires ou à la condition expresse qu'elle y ait un intérêt et plus généralement réaliser toutes opérations, notamment financières se rattachant directement ou indirectement à l'activité ci-dessus décrite ou susceptible d'en faciliter la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 500 €, divisé en 500 parts d'un euro (1 €) de valeur nominale.

Gérance :

La société GETEC, société à Responsabilité Limitée de type unipersonnelle au capital de 668 819 €, dont le siège social est situé 1 rue du Capitaine Dreyfus à (35136) SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 813 197 993, représentée par Monsieur Ghislain COUPLÉ, Associé unique, Gérant de la société.

Durée - RCS : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Apports : Intégralement en numéraire.

Agrément des cessions de parts :

Toutes les cessions de parts sociales, y compris entre associés, ascendants et descendants ou encore entre conjoints que ce soit en pleine propriété, nue-propriété ou en usufruit sont soumises à un agrément.

La décision d'agrément est valablement prise la majorité en nombre des associés représentant plus de la moitié des parts sociales. L'associé cédant peut participer au vote.

Pour avis - La Gérance

L237J05253



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-LEGER-DES-PRES du 12 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : HOLDING ARZ

Siège social : 15 Chenillé - 35270 ST LEGER DES PRES

Objet social : La prise de participation sous toutes formes soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, civiles ou commerciales (l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés) ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ; l'activité de société animatrice de groupe et notamment l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; la réalisation de toutes prestations de services en matière administrative, financière, commerciale, technique et de gestion auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'activité de holding financier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 250 000 €

Gérance : Monsieur Arnaud RENARD, demeurant 15 Chenillé - 35270 SAINT-LEGER-DES-PRES

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO. Pour avis. La Gérance

L237J05270

Aux termes d'un ASSP en date du 22/05/2023, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ACTIV CONCEPT

Objet social : MACONNERIE CONSTRUCTION RENOVATION DE MAISON TERRASSEMENT ET TOUS CORPS D'ETAT ET TOUTE ACTIVITE S'Y RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT

TEMENT

Siège social : 6 RUE DE RENNES,
35470 BAIN DE BRETAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS RENNES

Président : Monsieur GRAVEAU Stéphane, demeurant 3 RUE DES CHENES , 44110 CHATEAUBRIANT

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions ont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société

GRAVEAU Stéphane

L237J05273

HOLDING FINANCIERE MH

Société par actions simplifiée

au capital de 5 000 euros

Siège social : 19 rue Maréchal Foch
35240 RETIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETIERS du 22 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOLDING FINANCIERE MH

Siège : 19 rue Maréchal Foch, 35240 RETIERS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000,00 euros

Objet : - toutes activités de holding, de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ;

- toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises, constitués ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ;

- l'animation de sociétés ou de groupe de sociétés de quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit ;

- la gestion de trésorerie intra groupe, de portefeuille de titres ;

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente :

La Société CC-INVEST, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 19 rue du Maréchal Foch, 35240 RETIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 838 515 187 RCS RENNES,

représentée par Monsieur Cédric CHAPELET, gérant.

Directrice générale :

La Société MOCHÉF-F, Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, dont le siège social est 16 Ter rue des Colonels Dein, 35240 RETIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 528920796 RCS RENNES,

représentée par Monsieur Christian CHAPELET, gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour Avis

La Présidente

L237J05278

ABONNEZ-VOUS !

CONSTITUTIONS



AVIS DE CONTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint-Gilles du 17 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : HFA
Siège social : La Brosse, 35590 ST GILLES

Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer qu'elles que soient leur activités civiles, commerciales ou industrielles par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêts de sociétés civiles L'emprunt, auprès de toutes banques, sociétés de crédit ou particuliers, de toutes sommes nécessaires au financement des objets ci-avant, avec ou sans garantie - L'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 €, (apports en numéraire)

Gérance : Arnaud FONTAINE demeurant 2 La Croix Denieul 35590 SAINT-GILLES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas - agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J05281

Avis de constitution

Société constituée SSP le 16 Mai 2023 à SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : BES - Forme : SARL à associé unique - Siège : IFFENDIC (35750), 6 Le Bas Perray - Capital : 1000 Euros - Objet : Toute activité d'électricité générale ; Activité de fumisterie - Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Benoît QUIDU demeurant à IFFENDIC (35750) 6 Le bas Perray - Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Pour avis

L237J05294

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, par acte SSP en date du 23/05/2023, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BOMBANCE
Forme sociale : Société à Responsabilité limitée

Siège social : 23 rue de la Chalotais 35000 RENNES

Objet social : La création, l'acquisition et l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de bar, brasserie, restauration, cave à vins et spiritueux, traiteur et épicerie fine, en vente sur place ou à emporter ; Fabrication et commercialisation de produits textiles et autres ; La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détient une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la société : 99 ans
Capital social : 10.000 euros
Gérance : M. Pierre HOLLERICH, sis

30 rue Gutenberg 35000 RENNES et M. Gaetan COCULO sis 14 Quai Richemont 35000 RENNES, sans limitation de durée RCS RENNES
Pour avis

L237J05297

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : LEEE. Siège social : 44 Clos Cateline 35540 LE TRONCHET. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros. Gérance : Nicolas PORTER, sis 44 Clos Cateline 35540 LE TRONCHET, sans limitation de durée. Cessions de parts : agrément des associés dans tous les cas. RCS SAINT MALO. Pour avis

L237J05331

Par acte SSP du 23/05/2023, il a été constitué une SCCV ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
SCCV DUPONT DES LOGES

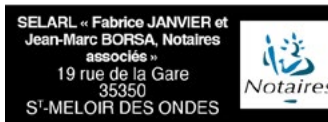
Objet social : L'acquisition de terrains, biens ou droits immobiliers et droits à construire et/ou lots de volume et/ou de copropriété, sis 63 rue Dupont-des-Loges à RENNES (35000), ainsi que l'acquisition de tous biens et droits pouvant en constituer la dépendance ou l'accessoire comme de tous biens et droits qui seraient nécessaires à la réalisation de l'objet social, La construction en vue de la vente, après démolition éventuelle des constructions existantes sur tout ou partie des biens visés à l'alinéa 1^{er}, d'un ensemble immobilier tel que résultant du permis de construire, étant précisé que la Société pourra faire appel à tout concours technique, administratif et financier de son choix pour l'édification de cet ensemble. Le placement dudit ensemble immobilier sous le régime de la copropriété et/ou d'un état descriptif de division volumétrique ; La vente en totalité ou par lots, après achèvement ou en cours de construction (vente en l'état futur d'achèvement ou à terme) dudit ensemble ; La signature de tout contrat, protocole ou promesse d'accord nécessaire à la réalisation de l'objet social ; Accessoirement, la location, l'administration, la gestion et l'entretien de tout ou partie de l'ensemble immobilier, en instance de vente ; La souscription de tous emprunts, la participation en qualité d'emprunteur et de prêteur à toute opération de prêt ou de trésorerie intra-groupe et la possibilité de consentir à cet effet toutes garanties réelles ou personnelles mobilières ou immobilières, hypothécaires ou autres afin de permettre la réalisation des objets ci-dessus définis ; Et, généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières, susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société son caractère civil, ou incompatibles avec les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitat en matière de sociétés civiles constituées en vue de la vente d'immeubles.

Siège social : 24 Rue de l'Alma 35000 Rennes.

Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : ICADE PROMOTION, SAS au capital de 29.683.456 €, ayant son siège social 27 RUE CAMILLE DESMOULINS 92130 Issy-les-Moulineaux, 784 606 576 RCS de Nanterre
Immatriculation au RCS de Rennes

L237J05332

annoncelegale@7jours.fr



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître JANVIER Fabrice, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT-MELOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, le 24 mai 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

La dénomination sociale est : SCI LESSIROUX LA GARDELLE

Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 14 rue de La gardelle.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Les apports sont en numéraires, libérés ultérieurement.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Christophe LESSIRARD et Madame Cécile LESSIRARD née ROUX demeurant à SAINT-MALO (35400), 14 rue de La gardelle.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT MALO.

Pour avis, Le notaire.

L237J05343

Etude de Maître Frédéric CHEYLAT, notaire à ORGERES (35230), 52, Bout de Lande

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Frédéric CHEYLAT, notaire titulaire d'un Office Notarial à ORGERES (35230), 52, Bout de Lande, le 13 mai 2023 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société est dénommée : LE PLESSISIX

Le siège social est fixé à : ORGERES (35230), 7 le Plessix

Objet Social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ; L'acquisition, la prise à bail, la location, la vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles

Durée : 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR). Les apports sont exclusivement en numéraire.

Gérance : Monsieur Patrick RIBAU et Madame Corinne BUDOR demeurant ensemble à ORGERES (35230) 7, le Plessix.

Immatriculation au RCS de RENNES.
Pour avis

Le notaire.

L237J05347



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume PAIN SAR, notaire associé de la Société

à Responsabilité Limitée « LIBERTÉ NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 45, Boulevard de la Liberté, le 24 mai 2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VALINCO

Objet : L'acquisition et l'exploitation, directe ou indirecte, d'un fonds de commerce de restauration sur place ou à emporter, brasserie, bar, café-concert, La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières en France ou à l'étranger.
Siège social : RENNES (35000), 148 Bis rue de Lorient.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 EUR)

Cessions d'actions: les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JUILLET et se termine le TRENTE JUIN de chaque année..

Président : « F.T.C », société à responsabilité limitée au capital de 745 000,00 euros, dont le siège est à RENNES (35000), 50 rue Adolphe Leray , identifiée au SIREN sous le numéro 834 072 415 RCS RENNES.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis, Le notaire

L237J05349

Aux termes d'un ASSP en date du 24/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BSM IMMO

Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis

Siège social : 3 Allée du Gui Bunel, 35590 L HERMITAGE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

Gérance : M. DIORE Sylvain, demeurant 3 Allée du Gui Bunel, 35590 L HERMITAGE

L237J05351



MB RAVALEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 Z.A. Le Tertre 35630 VIGNOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNOC du 22 mai 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MB RAVALEMENT

Siège social : 9 Z.A. Le Tertre 35630 VIGNOC

Objet social : Tous travaux de ravalement, peinture, isolation par extérieur (ITE) neuf et rénovation et tous travaux de bâtiment

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros
Gérance : Monsieur Miguel PIRES BOTELHO, demeurant 7 rue Thomas Edison 35690 AÇIGNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis
La Gérance

L237J05352

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



IZASCO
Société par Actions Simplifiée au Capital de 436 000 Euros
Siège social : LA RICHARDAIS (Ile et Vilaine) - 9 rue de la Ville au Biais
RCS SAINT MALO 910 476 696

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 mai 2023, il a été décidé de d'augmenter le capital social de 435 000 euros pour le porter de 1 000 euros à 436 000 euros.

Pour avis

L237J04309

FIGECAL

SASU PRIMARELI -

1 500 euros
rue du Docteur Calmette 35200 RENNES
839094612 RCS RENNES

ASSP 31/03/2023 (effet même date) : transformation de la Société en EURL
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme
Ancienne mention : Société par actions simplifiée
Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée
Administration
Ancienne mention : Présidente
- Fabienne LENGAND, 8 rue du Docteur Calmette, 35200 RENNES
Nouvelle mention : Gérante
- Fabienne LENGAND, 8 rue du Docteur Calmette, 35200 RENNES
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

POUR AVIS

L237J04799

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

ETABLISSEMENT LEBOU

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 33 RUE DES DENTEL-
LIERES
35235 THORIGNE FOUILLARD
394 996 052 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 09/05/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 33 RUE DES DENTELIERES, 35235 THORIGNE FOUILLARD au 4B allée du Petit Champ Carré 35235 Thorigné-Fouillard à compter du 09/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J04902

SERVICE DE RELECTURE
ASSURÉ



MARTENAT BRETAGNE

1 Rue Hélène Boucher - 35170 Bruz - 02 99 52 61 13
7 rue de Kergoustard - 56300 Saint-Thuriau - 02 97 39 39 01
14 rue du Breil - 35135 Chantepie - 02 99 81 79 28

ANDREAS
SARL au capital de 1 000 €
Sis13 rue Saint-Michel 35000 RENNES
RCS RENNES 799 285 168

CHANGEMENT DE COGERANT

Aux termes de l'AGE en date du 15.05.2023, Mme Findik ATAN, née le 07.11.1955 à TUNCELI (TURQUIE), demeurant à RENNES (35700) 4 allée d'Elven, a été nommée aux fonctions de cogérant de la société à compter du 15.05.2023, en remplacement de M. Baris AGIRCAN, démissionnaire à compter de ce même jour.

Pour avis, la gérance.

L237J05069

DUMAS-DECAUX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 000 €
Siège social : 12-14 rue Claude Bernard,
CS 83921
35039 RENNES CEDEX
504 486 374 R.C.S. RENNES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DUMAS-DECAUX a décidé de transférer le siège social du 12-14 rue Claude Bernard, CS 83921, 35039 RENNES CEDEX au 50 bis Boulevard de Chézy 35000 RENNES, à compter du 4 mai 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L237J05106

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



GRH HOLDING
Société par Actions Simplifiée
au Capital de 436 000 Euros
Siège social : 9 rue de la Ville au Biais
LA RICHARDAIS (Ile et Vilaine) -
RCS SAINT MALO 910 438 803

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal en date du 10 mai 2023, il a été décidé de d'augmenter le capital social de 435 000 euros pour le porter de 1 000 euros à 436 000 euros.

Pour avis

L237J05203

D&A
DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CÉDEX 2

H. GALLIC

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 305 000 €
Siège social : 65, rue Guinguené
35000 RENNES
RCS RENNES 529 502 429

TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 2 mai 2023, la collectivité des associés a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, et sa dénomination demeurent inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

FORME : La société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION : Avant sa transformation en SAS, la société était dirigée par Monsieur Josselin GALLE et Madame Elsa GALLE demeurant ensemble à RENNES (35000) 65, rue Guinguené. Leur fonction de gérant a pris fin le 2 mai 2023.

Sous sa nouvelle forme, la société est administrée, à compter du 2 mai 2023, par Monsieur Josselin GALLE, ci-dessus désigné, nommé en qualité de Président pour une durée illimitée et Madame Elsa GALLE, ci-dessus désignée, nommée en qualité de Directrice Générale pour une durée illimitée.

Pour avis, le Président.

L237J05208

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



EVROPA FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 225 500 Euros
Siège social : LA RICHARDAIS (Ile et Vilaine) - 9 Rue de la Ville au Biais
RCS SAINT MALO 822 556 882

AVIS

Par décision en date du 10 mai 2023, les associés ont décidé de : remplacer Monsieur Nicolas BOISHU, président, par la société IZASCO (SAS ayant son siège social situé à LA RICHARDAIS (35780) 9 Rue de la Ville au Biais, RCS SAINT MALO 910 476 696) ; remplacer Monsieur Jérémie RENAULT, directeur général, par la société GRH HOLDING (SAS ayant son siège social situé à LA RICHARDAIS (35780) 9 Rue de la Ville au Biais, RCS SAINT MALO 910 438 803) ; d'étendre l'objet social à l'acquisition, la gestion, la vente, de tous biens immobiliers ; l'activité de marchand de biens ; la rénovation de tous biens immeubles ; la location directe ou indirecte de tous immeubles nus, de locaux meublés ou non, ainsi que la fourniture de services annexes et toutes prestations de services à destination des occupants.

Pour avis

L237J05209

MODIFICATIONS



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

VERMIERE DE L'OUEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 192.500 €
Siège social : La Lande Tremblay
35460 VAL-COUESNON
R.C.S. RENNES 348 425 604

CHANGEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 mars 2023, l'assemblée générale a pris acte que :

- la société BAKER TILLY STREGO a absorbé ses filiales, les sociétés STREGO AUDIT et SACOPAL entraînant la dissolution de ces dernières et

- qu'en conséquence, le Commissaire aux comptes titulaire est désormais la société BAKER TILLY STREGO dont le siège social est fixé à ANGERS (49009), 4 rue Papiou de la Verrie, immatriculée au RCS d'ANGERS sous le n°063.200.885, et ce, pour la durée du mandat restant à courir expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2025, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;

- la société ainsi nommée n'étant pas unipersonnelle, il n'y a pas lieu, en application de l'article L 823-1 du Code de commerce de nommer un commissaire aux comptes suppléant ;

Pour avis, le Président.

L237J05211

M.O 35

SASU au capital de 500€
Siège social : 9 rue des Charmilles 35510
Cesson-Sévigné
RCS 909 258 477 RENNES

Par AGE du 02/05/2023 il a été décidé de transférer le siège social au 74 rue Feyray 91100 Corbeil Essonnes.

Radiation du RCS de RENNES et Immatriculation au RCS de EVRY

L237J05217



EARL DES RIEUX

Exploitation agricole à responsabilité limitée

Au capital de 30 489.80 €
Siège social : Les Rieux
35270 CUGUEN
342 058 047 RCS SAINT MALO

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant délibération du 31/05/2023, M. Jean-Luc BAFFET a démissionné de la gérance. Modification sera faite au Greffe du TC de ST MALO.

Pour avis

L237J05221



MAP SAINT ONEN

Nouvellement dénommée
« PIM SAINT ONEN »
Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 8 000 Euros
Siège social : 1 espace Bel Air
35290 SAINT-ONEN-LA-CHAPELLE
838 506 228 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19 mai 2023, il a été décidé, à compter du même jour de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale de la société, son objet social, son siège social, sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 8 000 €. M. Mario PIROMALLI demeurant 23 boulevard de la Duchesse Anne - 35700 RENNES a été nommé Président de la société sous sa nouvelle forme, pour une durée illimitée. Son mandat de gérant a pris fin à compter du même jour. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont libres entre associés. Pour toute autre cession, l'agrément doit être donné préalablement par décision de la collectivité des associés. L'associée unique a adopté à compter du même jour comme nouvelle dénomination sociale « PIM SAINT ONEN ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de RENNES.

Pour avis.

L237J05222



« MAP BREAL »

Nouvellement dénommée « PIM BREAL »
Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 8 000 Euros
Siège social : 1 rue du Domaine
35310 BREAL-SOUS-MONTFORT
493 317 382 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 19 mai 2023, il a été décidé, à compter du même jour de transformer la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale de la société, son objet social, son siège social, sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 8 000 €. M. Mario PIROMALLI demeurant 23 boulevard de la Duchesse Anne - 35700 RENNES a été nommé Président de la société sous sa nouvelle forme, pour une durée illimitée. Son mandat de gérant a pris fin à compter du même jour. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont libres entre associés. Pour toute autre cession, l'agrément doit être donné préalablement par décision de la collectivité des associés. L'associée unique a adopté à compter du 1^{er} juin 2023 comme nouvelle dénomination sociale « PIM BREAL ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de RENNES.

Pour avis.

L237J05223



AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

DURABL

Société par actions simplifiée au capital de 30.000 Euros porté à 34.360 €
Siège social : Bâtiment E Centre Espace Performance - 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 889 958 914

Suivant décisions unanimes des associés en date du 15/12/2022, des décisions unanimes du 20/12/2022 et des décisions du Président du 13/01/2023, le capital a été augmenté de 4.360 € en numéraire pour être porté à 34.360 € à compter du 13/01/2023.

Ancienne mention - Capital : 30.000 €
Nouvelle mention - Capital : 34.360 €
Les statuts sociaux ont été modifiés corrélativement.

Pour avis

Le Président

L237J05225

NO LIMIT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.400 €
Ancien siège social :
25, bis Place de la Mairie
35490 SENS-DE-BRETAGNE
Nouveau siège social :
21, rue Saint-Michel
50170 PONTORSON
791 686 702 RCS RENNES

Par décision de l'associé unique du 16/05/2023, 1/ le siège social de la société a été transféré du 25, bis Place de la Mairie- 35490 SENS-DE-BRETAGNE à 21, rue Saint-Michel - 50170 PONTORSON à compter du 21/03/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera désormais immatriculée au RCS de COUTANCES

Pour avis. La Gérance

L237J05233



AVIS DE TRANSFORMATION

HASCOET-GRATALOUP
Société par actions simplifiée
au Capital de 10.000 Euros
Siège Social : 2 rue Cafarelli
35470 BAIN DE BRETAGNE
RCS RENNES 813 451 333

Par décisions collectives unanimes des associés en date du 22 mai 2023, les associés de la société HASCOET-GRATALOUP ont décidé :

- de modifier l'objet social de la société pour y ajouter : « l'activité d'hébergement touristique et autres hébergements de courte durée (et notamment des hébergements atypiques), la location de logements meublés et toutes prestations de services annexes dont toutes prestations para hôtelières, achat et vente de tous produits régionaux, toutes activités de loisirs et de détente, l'achat/revente de biens immobiliers ainsi que la location de biens » ;

- de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour,

- de nommer en qualité de Président de la société sous sa forme nouvelle de SAS Thibault HASCOET,

- de nommer en qualité de Directrice générale de la société sous sa forme nouvelle de SAS Jennifer GRATALOUP.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,

Le Président

L237J05243

FC-CONCEPT

SASU au capital de 100€
Siège social : 2 Rue du Chêne Morand
35510 Cesson-Sévigné
RCS RENNES 878071364

L'AGE du 01.03.2023 à 9h a décidé de transférer le siège social au 8 AV DE BRY 94170 LE PERREUX SUR MARNE. Radiation au RCS de Rennes. Immatriculation au RCS de Creteil.

L237J05266

AR DAMAT

SARL au capital de 5 000 euros
8-10 rue de la Mairie
35580 GOVEN
753 888 882 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération du 28/04/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8-10 rue de la Mairie 35580 GOVEN au 13 rue du Calvaire 35160 TALENSAC à compter du 28/04/2023. L'article 4 des statuts a été mis à jour. Pour avis, la gérance.

L237J05271

OZEVOU

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 3 rue Jean Jaurès
35000 RENNES
RCS RENNES 804 182 590

NOMINATION CO-GERANCE

Selon l'assemblée générale en date du 02 janvier 2023, les associés ont approuvé à l'unanimité :

La nomination de Monsieur Benoit MARCHAND demeurant, à RENNES (Ille et Vilaine), 37 Quai de la Préalaye, en tant que co-gérant de la SARL OZEVOU, à compter du 02 janvier 2023.

Mention au RCS de Rennes.

Pour insertion, les co-gérants

L237J05287

SOBRE

SARL au capital de 19 000 €
Siège social : 6 ALLEE DES POMMIERS
35250 ANDOUILLE NEUVILLE
RCS de RENNES n°922 463 807

L'AGE du 14/03/2023 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'activité de transport public routier de marchandises pour le compte de tiers.

La décision sera effective à compter du 14/03/2023, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de RENNES.

L237J05296

CUBE AVOCATS

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

Arnaud KERMARREC Nolwenn LANTRIN

Guillaume LE COURIAUD

JB DIFFUSION
S.A.S. au capital de 10.000 €
Siège : 1 rue du Chêne Morand - ZI Sud Est - Bât. E - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
RCS RENNES 847 857 521

TRANSFERT DE SIÈGE

Le 02.05.2023, l'A.G.M. a transféré le siège social du 1 rue du Chêne Morand - ZI Sud Est - Bâtiment E - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, au 1 rue du Chêne Morand - ZI Sud Est - Bâtiment A - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification : RCS RENNES.

Pour avis, le Président.

L237J05305

ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

CABINET



AJ6 TRANSPORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 26 La Bretonnière
35240 RETIERS
897 862 157 RCS RENNES

GÉRANCE

Aux termes d'une délibération en date du 12 mai 2023, la collectivité des associés a révoqué Monsieur Denis FORESTIER, cogérant de la Société et a nommé en remplacement Madame Audrey AUBIN, demeurant 26 La Bretonnière 35240 RETIERS, pour une durée illimitée à compter du 12 mai 2023.

Pour avis
La Gérance

L237J05306

CHATEAUBOURG AUDITION
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.500,00 euros
Ancien siège social : 18 Boulevard des
Rochers 35500 VITRE
Nouveau siège social : 68 Rue de Paris
35220 CHATEAUBOURG
917 889 644 RCS RENNES

Par acte unanime des associés du 28/04/2023, le siège social a été transféré du 18 Boulevard des Rochers 35500 VITRE au 68 Rue de Paris 35220 CHATEAUBOURG, à compter du 01/05/2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. RCS RENNES. Pour avis, Le Président

L237J05310

MBB
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 rue des étoiles filantes
35310 BREAL SOUS MONTFORT
RCS RENNES 897 765 673

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une AG en date du 21/04/2023, l'associé unique a décidé de transférer à compter de ce jour le siège social qui était au 21 rue des étoiles filantes 35310 BREAL SOUS MONTFORT au 8 les champs blancs 35330 BOVEL. L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention au RCS de RENNES.

L237J05333

FIDAL

AVOCATS

Direction Régionale Bretagne
21, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

ABRECO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
Siège social : Bâtiment 1 -
1 parc de Brocéliande
35760 SAINT GREGOIRE
508.093.838 RCS RENNES

NOMINATION D'UNE COGERANTE

Le 15 mai 2023, les associés ont décidé de nommer, en qualité de cogérante, Madame Virginie TÉNIER demeurant à QUEDILLAC (35290), 69 rue de Rennes, La fontaine Noire, avec effet immédiat.

Pour avis,

L237J05338

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

MISAREL

Société par actions simplifiée au capital de
140 000 euros
Siège social : Ville Chérel, 35610 PLEINE
FOUGERES
488 212 291 RCS SAINT MALO

Aux termes d'une délibération en date du 25 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société MISAREL a décidé de transférer le siège social de PLEINE FOUGERES (35610), Ville Chérel, à NEUILLY SUR SEINE (92200), 109 avenue Charles de Gaulle à compter du 25 mai 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le Président.

L237J05339

COMPTAGESMA

Experts comptables - Commissaires aux comptes

BUCHON VINCENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : ZAC de La Ville Es Passants
II, 35800 DINARD
482 375 839 RCS SAINT MALO

L'AGE réunie en date du 15/05/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 90 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 euros)
Pour avis, La Gérance

L237J05342



ATELIER D'HORLOGERIE LA FAYETTE B.Y.O.R

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 18 rue Hoche
35000 RENNES
338 722 598 RCS RENNES

Aux termes des délibérations en date du 1^{er} mai 2023, la collectivité des associés a :
décidé de remplacer à compter du 1^{er} mai 2023 la dénomination sociale «ATELIER D'HORLOGERIE LA FAYETTE B.Y.O.R.» par «ATELIER D'HORLOGERIE LAFAYETTE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

nommé en qualité de cogérant Monsieur Justin HENNIN, demeurant 56F rue de Bray 35510 CESSON SEVIGNE, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} mai 2023 et de modifier en conséquence l'article 10 des statuts.

Pour avis, La Gérance

L237J05345

DISSOLUTIONS

BON CHIC BON GENRE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social / Siège de liquidation : 3
Place du Marchix, 35300 FOUGERES
900 089 632 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 30.09.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée

de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Yannick FUMEL, demeurant 28 bis Rue Duguay Trouin 35300 FOUGERES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 3, Place du Marchix 35300 FOUGERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

La Gérance

L237J05239

FRANCK BETIN ENDUIT

Siège : F.B.E.
Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation :
4, rue des Douves 35370 TORCE
804 870 137 RCS RENNES

Par décisions du 21/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation ; Franck BÉTIN sis 4, rue des Douves 35370 TORCE, a été nommé Liquidateur à compter du même jour avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à 4, rue des Douves 35370 TORCE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés ; Les fonctions de gérant prennent fin à compter du 21/12/2022. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

L237J05248

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS

Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



id2m Mosaïque
Société en liquidation
Société civile immobilière au Capital de
3.000 Euros
Siège social : RENNES (Ile et Vilaine) - 1
rue Gambetta
RCS RENNES 789 958 329

Par décisions des associés en date du 16 Mai 2023, il a été décidé : de prononcer par anticipation la dissolution de la société à compter du 16 Mai 2023 ; de nommer, en qualité de liquidateurs : Monsieur Erec EHM, demeurant 4 rue Georges Lechartier, 35700 RENNES ; Madame Sabine LÜCKE demeurant à RENNES (35000), 13 rue Marcel Planiol, et Madame Tracey WESTCOTT, demeurant à BETON (35830), 5 rue des Celliers; de fixer le siège de liquidation à RENNES (Ile et Vilaine) - 1 rue Gambetta. La correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour Avis

L237J05308

CLÔTURES

THIERRY DROUYER
Société à responsabilité limitée en
liquidation
Au capital de 10.000 euros
Siège social et de liquidation : la Croix
Chambrière - OSSE
35410 CHATEAUGIRON
399 833 144 RCS RENNES

Par décisions unanimes du 18/04/2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Manuela DROUYER demeurant La Croix Chambrière Ossé 35410 CHATEAUGIRON et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 18/04/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L237J04405

FARGUET INVEST
Société civile en liquidation
Au capital de 1.000 euros
Siège social et de liquidation : 11 rue Jean
Le Ho
35000 RENNES
538 620 436 RCS RENNES

Par AGE en date du 18/04/2023, l'assemblée générale a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-François FARGUET demeurant 14 Avenue Jules Mariez - 35000 RENNES et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du 18/04/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

L237J04419

SARL « GREEN HOUSE »
Société en liquidation
au capital de 1 000 Euros
LA VALLÉE
35510 CESSON SEVIGNE
798 719 159 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 28/02/2023, l'associé unique agissant également en qualité de liquidateur a :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation au 28/02/2023,
- Donné quitus à Monsieur Mickaël TAMBUTE, demeurant CESSON SEVIGNE (35510) - La Vallée et donné à ce dernier quitus de sa gestion,
- Prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur

L237J05202

SCCV ALBATROS

société en liquidation
SCCV au capital de 1524 €
Rue DES ILES KERGOULEN
35760 SAINT-GREGOIRE
419481064 RCS de Rennes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 mars 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur : la société LOYER HERVO IMMOBILIER, SARL au capital de 100.200 €, sis Rue DES ILES KERGOULEN 35760 SAINT GREGOIRE, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 398710467 et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée au RCS de RENNES.

Le liquidateur

L237J05280

3 S
Société A Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
8 Ménardaine 35137 LA NOUAYE
523 383 651 RCS RENNES

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Associée unique a approuvé, le 09/05/2023, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Sabrina CHEVALIER demeurant 8 Ménardaine 35137 LA NOUAYE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 28/02/2023. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

L237J05336

WWW.7JOURS.FR

CLÔTURES

L'ECHOPPE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 rue de la Madeleine
35410 CHATEAUGIRON
849 442 538 RCS RENNES
Société en cours de liquidation

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé, le 13/04/2023, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur M. SOUQUET Vincent demeurant 31 rue du Clos Simon, 35200 RENNES pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et 28/02/2023. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

L237J05337

LOCATIONS GERANCES

LUGAND ET ASSOCIES
Notaires associés
13, place Newquay
DINARD (35800)

LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Laurent COZIC, notaire à DINARD, le 10 mai 2023, la société LE P'TIT BAIGNEUR, EURL au capital de 38.000 € ayant son siège est à SAINT LUNAIRE 535800) 301, boulevard du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le numéro 833.792.468, a confié en location-gérance au profit de la société ALWAYS, SAS au capital de 1.000 €, dont le siège est à SAINT LUNAIRE 535800) 301, boulevard du général de Gaulle et immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le numéro 952.255.248, le fonds de commerce de RESTAURANT sis à SAINT-LUNAIRE (35800) 301, boulevard du général de Gaulle, dénommé LE P'TIT BAIGNEUR, et ce pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} mai 2023 pour se terminer le 30 avril 2024, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une seule année. Pour avis

L237J05171

CONVOCATIONS

KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE

Société coopérative à forme anonyme à capital variable
110 Bld Clémenceau 35200 RENNES
RCS RENNES 699 200 523

AVIS DE CONVOCAION

Les associés de la Société «KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE» sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra :

Le mardi 13 juin 2023 à 17 heures
Hôtel Mercure Centre Gare
1 rue du Capitaine Maignan à Rennes (35)
aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O)

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation desdites conventions, ainsi que des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Constatation de l'évolution du capital social,
- Nomination d'administrateurs,
- Renouvellement de mandat d'administrateur,
- Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L237J05299

CONVOCATIONS

KEREDES GESTION IMMOBILIERE

Société coopérative d'intérêt collectif d'HLM à forme anonyme et capital variable
110 Bld Clémenceau 35200 RENNES
RCS RENNES 794 488 221

AVIS DE CONVOCAION

Les associés de la SCIC HLM «KEREDES GESTION IMMOBILIERE» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

Le mardi 20 juin 2023 à 17 heures
Hôtel Mercure Centre Gare
1 rue du Capitaine Maignan à Rennes (35)
aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire(A.G.O)

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation desdites conventions, ainsi que des comptes d'exercice et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Constatation de l'évolution du capital social,
- Ratification de nomination d'administrateurs,
- Nomination d'administrateurs,
- Renouvellement du mandat d'administrateur,
- Démission du mandat d'administrateur,
- Pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L237J05300

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 5 mai 2023 à PLESLIN TRIGAVOU, enregistré le 16 mai 2023 au SIE - SAINT-BRIEUC - dossier 202300056584 référence 2023N1118 TANG TANG SARL, sise 5, rue de l'île de Sein, 35132 VEZIN LE COQUET, immatriculé au greffe Rennes sous le numéro 879657203. A cédé à : VIEUX ZLIP SARL au capital de 5000 euros, sise 8, Place Saint-Michel, 35000 Rennes, immatriculée au greffe du Rennes sous le numéro 881014740. Moyennant le prix de 114920 euros son fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES A EMPORTER OU A CONSOMMER SUR PLACE, exploité dans l'établissement secondaire situé à RENNES (35000), 30 rue de la Visitation, exploité 30, rue de la Visitation, 35000 Rennes. Entrée en jouissance au 5 mai 2023. Cession de fonds de commerce négociée par CAP transactions à CESSION SEVIGNE. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité à l'office Notarial de Maîtres Bénédicte BODIN-BERTEL et Véronique RABRAIS, situé Rue Ransbach Baumbach, 35730 Pleurtuit et pour la correspondance à la même adresse.

L237J05177



AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe PINSON, Notaire Associé à MONTAUBAN DE BRETAGNE, le 27 avril 2023, enregistré au SDE de RENNES le 5 mai 2023 sous les références 2023N2003,

a été cédé par la société « SARL REINA BI », SARL située à RENNES (35), 157 rue de Nantes, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°904641339.

A la société « AKIS », SARL située à VEZIN LE COQUET (35), 24 rue de Montfort, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°951348309.

Un fonds de commerce de « bar - brasserie - loto - PMU » et jeux de la Française des Jeux, sis à VEZIN-LE-COQUET (35132) 24 Rue de Montfort.
Moyennant le prix global de quarante mille euros (40.000,00€).

Entrée en jouissance le 27 avril 2023
Les oppositions devront être faites chez Me Philippe PINSON, notaire à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360), 1 rue de Rennes, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au BODACC.

Pour avis le Notaire

L237J05214

REGIMES MATRIMONIAUX



MOINS SIDNEY DURAND VACHON MOINS



AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 17 mai 2023 dressé par Maître MOINS notaire à MONTFORT SUR MEU (35160), 6 rue du Tribunal. Monsieur Robert BERTHELOT né le 19 avril 1943 à MORDELLES. Et Madame Denise BERTHELOT née BOUGET le 19 avril 1948 à RENNES. Demeurant ensemble 6 La Gallière, 35310 Mordelles. Mariés le 19 avril 1969 à MORDELLES sous le régime de la communauté réduite aux acquêts. Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial et d'apporter des biens propres à la communauté. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J05160

SELARL « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés »
19 rue de la Gare
35350
S'-MELOIR DES ONDES



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître JANVIER Fabrice, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Fabrice JANVIER et Jean-Marc BORSA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à SAINT MELOIR DES ONDES, 19, rue de la Gare, CRPCEN 35088, le 17 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Pierre Jean Arsène ROUSSEL, retraité, et Madame Cécile Marie Jeanne

Eugénie COSTARD, retraitée, demeurant ensemble à SAINT PERE (35430) Le Bois Martin.

Monsieur est né à SAINT PERE (35430) le 27 novembre 1952,

Madame est née à SAINT-MALO (35400) le 2 février 1959.

Mariés à la mairie de SAINT SULIAC (35430) le 6 septembre 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire

L237J05228



CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par acte du 17 mai 2023, Maître BOSENNEC-LE ROUX, Notaire à ST AUBIN DU CORMIER (35) a reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Pierre Alphonse Marcel JOUNY, retraité, et Madame Marie France Nicole Lucie PLIHON, retraitée, demeurant ensemble à FEINS (35440), La Boirie,

Mariés initialement sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de LA BOUSSAC (35120), le 6 janvier 1968.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L237J05230



28 rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 22 mai 2023 dressé par Maître Guillaume JOUIN, notaire à BRUZ (Ile-et-Vilaine).

Monsieur André DESCANNEVELLE né(e) le 4 décembre 1947 à OIRON (Deux-Sèvres).

Et Madame Irène Augustine Monique Gabrielle JARDIN né(e) le 8 avril 1957 à LAILLE (Ile-et-Vilaine).

Demeurant ensemble lieudit «Martigné», 35890 LAILLE.

Mariés le 12 août 1988 par devant l'officier de l'Etat civil de LAILLE (Ile-et-Vilaine) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

L237J05279



CITAN. VOYEZ PLUS GRAND.

Robustesse, confort, sécurité, connectivité...
Vous l'aurez compris, le Citan Mercedes-Benz
voit les choses en grand.

À partir de :

349 €^{HT(2)/mois(1)}

SANS APPORT

Crédit-Bail Ballon 48 mois - 60 000 km

ServiceCare Complete +

Complémentaire financière et assurance décès incluses

Etoile PRO Rennes

60 rue de la Rigourdière, 35510 Cesson-Sévigné
02 99 83 77 83

Etoile PRO Saint-Malo

Les Sept Pertuis, 35400 Saint Malo
02 99 81 77 78

 Van ProCenter

Consommations du CITAN Fourgon 113 Essence en cycle mixte (l/100km) : de 6.5 à 7.2 (WLTP). Émissions de CO₂ (g/km) : de 148 à 162 (WLTP). Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée.

(1) Simulation pour CITAN FOURGON LONG PRO avec PARE-CHOC PEINT - GRILLE DE PROTECTION RABATTABLE COTE CONVOYEUR - SYSTÈME DE NAVIGATION - PACK NAVIGATION - SYSTÈME MULTIMÉDIA MBUX AVEC NAVIGATION ET DAB - FONCTIONS MBUX ÉLARGIES - PRISE 12 V DANS LE COFFRE/ COMPARTIMENT DE CHARGEMENT - 3 ANS DE MISE À JOUR GRATUITE DES CARTES - PRÉÉQUIPEMENT POUR LIVE TRAFFIC INFORMATION - PHARES ANTIBROUILLARD À LED - SIÈGE PASSAGER AVANT RABATTABLE - DESACTIVATION AUTOMATIQUE AIRBAG PASSAGER - TAPIS DE SOL EN CAOUTCHOUC RÉSISTANT - BLANC ARCTIQUE, au tarif conseillé du 05/05/2023 de 22 000,00 € HT(2) financé en CREDIT - BAIL BALLON 48 loyers de 348,44 HT(2) et une option d'achat de 10 100,00 € HT(2). Coût total emprunteur : 24 881,60 € HT(2) hors prestation et assurance ou 26 825,12 € HT(2) avec assurance Décès (D), assurance Perte Financière (PF), MB ServiceCare Entretien Complete (60000 km). Simulation susceptible de devenir une offre, réservée aux professionnels, hors ventes groupées et loueurs, valable sur ce véhicule commandé jusqu'au 04/07/2023, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 av. Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS 304 974 249. N° ORIAS 07 009 177. N° ICS FR77ZZ149071. Assurance matériel : La garantie Perte Financière (PF) résulte de la souscription par Mercedes-Benz Financial Services France à la police d'assurance N°842.4133 auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, RCS Le Mans N° 775652126 Société d'assurance mutuelle et MMA IARD, S.A au capital social de 537.052.368 €, RCS Le Mans 440 048 882 ayant leurs sièges sociaux au 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 et régies par le Code des Assurances. Assurance Décès : La protection des personnes résulte d'un contrat d'assurance groupe n°4.592 souscrit par Mercedes-Benz Financial Services France auprès d'AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre - AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Entreprises régies par le Code des assurances dont les sièges sont situés : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. (2) TVA au taux en vigueur en sus. Document non contractuel. Ces informations sont fournies à titre purement indicatif.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition auprès de BPM Group et ses filiales par courrier auprès de BPM Group - Service Marketing - 6 rue Pierre et Marie Curie, 45140 Ingré. Pour des raisons de sécurité, votre demande devra être accompagnée d'une copie d'un justificatif d'identité. BPM Group RCS Orléans 442 904 629.

BPM
GROUP

**ETOILE
PRO**



E.Leclerc

DU 23 MAI AU
3 JUIN 2023

~~49[€],₉₀~~ ⁽¹⁾

39[€],₉₀

DONT 0,60€ D'ÉCO PARTICIPATION MOBILIER

FAUTEUIL RELAX

En acier et textilène.

Dim. : 101 x 66 x 112 cm env.

Avec têtes.

Existe aussi en coloris bleu et gris.

-10€

OFFRE ÉVÉNEMENT

RELAXEZ-VOUS À PRIX E.LECLERC

**RÉGLAGE
5 POSITIONS**

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

Offre valable du 23 mai au 3 juin 2023. (1) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale. Pour connaître la liste des magasins et Drive participants, les dates et les modalités, appelez : **ALLO E.Leclerc** ou **N° Cristal 09 69 32 42 52** du lundi au samedi de 9h à 19h.

APPEL NON SURTAXÉ

JAZZ HARPE À LA

22^{ÈME} ÉDITION
26 MAI AU 04 JUIN 2023

JAZZ AU + PRÈS DE CHEZ VOUS



design : www.carrakap.fr



Une association affiliée
leo la grange
FONDATION

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Toutes les infos sur
www.jazzalaharpe.com

**Ville de
RENNES**